

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=LHOM&ID_NUMPUBLIE=LHOM_170&ID_ARTICLE=LHOM_170_0079

Beau comme un haut fourneau. Sur le traitement en monument des restes industriels

par Jean-Louis TORNATORE

| Éditions de l'EHESS | L'Homme

2004/2 - N° 170

ISSN 0439-4216 | ISBN 2-7132-1831-4 | pages 79 à 116

Pour citer cet article :

— Tornatore J.-L., Beau comme un haut fourneau. Sur le traitement en monument des restes industriels, L'Homme 2004/2, N° 170, p. 79-116.

Distribution électronique Cairn pour les Éditions de l'EHESS.

© Éditions de l'EHESS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Beau comme un haut fourneau

Sur le traitement en monument des restes industriels

Jean-Louis Tornatore

LA RELATION entre pouvoirs publics et société civile peut être envisagée comme une conjonction entre « processus de politisation » et « processus de cristallisation » (Trépos 2002). Cette conceptualisation – dans une certaine mesure elle rappelle le couple « stratégie-tactique » de Michel de Certeau (1990) – identifie deux dynamiques d'équipement de la société civile et la manière dont elles convergent, en combinaison comme en exclusion. Le processus d'équipement politique réfère à l'installation, selon un mouvement descendant, par l'État moderne comme par toute institution publique de dispositifs « qui rendent possible l'expression d'un besoin, d'une demande » (Trépos 2001 : 175). À l'inverse, les cristallisations désignent des formes d'expression qui, pour avoir pour fondement des détournements ou des braconnages, manifestent selon un mouvement ascendant une volonté issue de la société civile d'explicitation, de valorisation, bref d'objectivation d'une pratique sociale. Cette dichotomie ne se réduit cependant pas à une opposition entre dispositifs d'État et initiatives locales, qui serait une manière de réitérer en d'autres termes le couple classique local/global. Dans une perspective pragmatique, la frontière entre les deux mouvements est à la fois tenue et affirmée. Un degré minimal de cristallisation, telle que déployée en régime de familiarité (Thévenot 1994), peut être déjà l'amorce d'une politisation¹. Mais l'émergence d'une forme politisée ne signifie pas pour autant que les voix qui s'élèvent parlent la même langue que celle autorisée par les dispositifs politiques qui équipent la société civile. Les résultats sont parfois surprenants, comme en témoignent les efforts avec lesquels

1. Voir, par exemple, l'application de cette conceptualisation aux situations de dialogosie que propose J.-Y. Trépos (à paraître).

l'État a tenté récemment de cadrer sous le label *ad hoc* d'« espace intermédiaire » les formes alternatives de réaffectations culturelles et artistiques de friches urbaines et industrielles qui se sont développées depuis une trentaine d'années en Europe puis en France, et les critiques « artistes » que cette initiative a suscitées². De fait, l'ajustement des deux mouvements tient pour une bonne part à la stabilisation de la confiance entre les acteurs (Trépos 2001). Appliquée à l'action sur le passé, soit au traitement de la mémoire – ou de la culture –, ou, autre formulation, aux « opérations de narrativité du passé » (Barbe 2003)³, cette problématisation du lien social invite à considérer les objets de patrimoine comme des « objets-frontières »⁴, autrement dit à prendre la mesure de la diversité des collectifs à la constitution desquels ceux-ci participent ; d'autre part, elle autorise l'hypothèse que la catégorie générique de patrimoine soit le lieu problématique de la combinaison de différents « régimes d'historicité » (Hartog & Lenclud 1993)⁵.

Dans le cadre de cet article, on se propose d'envisager, à partir du cas emblématique de la mise en patrimoine d'un haut fourneau lorrain, le processus de politisation des restes industriels jugés représentatifs de la « seconde industrialisation » de manière à spécifier les formes de l'engagement patrimonial qui lui sont attachées et qui œuvrent à la reconnaissance et à la stabilisation d'une catégorie récente du corpus patrimonial national, celle du patrimoine industriel⁶.

2. Voir le rapport de Fabrice Lextrait (2001) réalisé à la demande de Michel Duffour, secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation du deuxième gouvernement Jospin. Cette réflexion sur les nouvelles formes de l'action culturelle et artistique qui se sont développées dans les espaces vacants (friches industrielles ou marchandes, hôpitaux, casernes, etc.), désignées sous les termes de « friches », « fabriques », « squats », etc., a donné lieu récemment à une rencontre internationale : « Nouveaux territoires de l'art » (Friche de la Belle de Mai, Marseille, 14-16 février 2002). Sur les critiques qu'elle a suscitées dans le monde de l'art, voir la revue *Cassandra*, 2002, 46 : « Nouveaux territoires, vieux enjeux ».

3. Pour une présentation de quelques unes de ces opérations contemporaines, voir le récent numéro des *Nouvelles de l'Archéologie*, dirigé par Noël Barbe (2003, 93).

4. Sur la notion d'objet-frontière, voir Star & Griesemer 1989 ; sur l'esquisse de son application à la patrimonialisation, voir Tornatore 2000.

5. Cette hypothèse sous-tend une recherche en cours sur les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale (cf. Tornatore à paraître pour un exposé de l'argument général). Cet article, qui en expose un volet particulier, a été écrit avant la récente parution de la synthèse proposée par François Hartog sur les régimes d'historicité (Hartog 2003). Si celui-ci est davantage attentif aux grandes mutations dans le temps de l'histoire et aux changements de régimes d'historicité, il est notable qu'au terme de son enquête il en vient à envisager qu'« une multiplicité de régimes de temporalité » puisse être « un trait constitutif et distinctif de notre présent » (*ibid.* : 208). À tout le moins, loin de la litanie générale sur la saturation de la mémoire et autres débauches de patrimoines, une clé de compréhension du phénomène patrimonial contemporain réside dans la reconnaissance de cette multiplicité. Perspective explorée en particulier par Berardino Palumbo (2000) qui conduit à rapprocher la notion de régime d'historicité de celle de « régime de patrimonialité », entendue par Michel Peroni (2001 : 272) comme « mode d'articulation entre historicité et localité »...

6. Cet article puise pour partie dans une réflexion pratique sur la patrimonialisation initiée depuis l'exercice, de 1995 à 2000, des fonctions de conseiller pour l'ethnologie à la Direction régionale .../...

Tout en gardant à l'esprit que toute politisation est susceptible de rencontrer des formes de cristallisation, le poste d'observation adopté est donc celui de la « machinerie mémorielle » mise en œuvre par ou au niveau de l'État-nation, en tant qu'elle refléterait, du moins dans sa déclinaison moderne, une « vision du monde de type compensatoire » (Trépos 2002)⁷. Pour le dire schématiquement, la gestion de la modernité et le traitement de la perte d'un cadrage holiste traditionnel aboutirait à la production compulsive de monuments historiques, c'est-à-dire des monuments médiatisés par un discours historien, conçus dès lors comme autant de « lieux de mémoire ». Dans son opérativité, cette vision du monde présente trois caractéristiques étroitement liées – et qui dessinent la trame argumentative de ce qui suit. En premier lieu, elle s'appuie sur une association étroite du scientifique et du politique. Plus précisément, elle favorise l'engagement dans la cause patrimoniale de scientifiques, d'experts et de professionnels dont l'action se déploie dans l'espace public selon un régime spécifique, en l'occurrence le « régime de la critique » (Cardon, Heurtin & Lemieux 1995 : 9), fondé sur un attachement aux objets qui négocie la tension entre « démodalisation et concernement » (*ibid.*) – ou, pour le dire avec les mots de Norbert Elias (1993), entre distanciation et engagement. Dans ce régime, la compétence des acteurs consiste dans la maîtrise de la « grammaire sujet/objet » (Cardon, Heurtin & Lemieux 1995 : 14), soit repose sur une distanciation scientifique en quête d'objectivité qui n'impliquerait pas le renoncement aux privilèges institutionnels de l'engagement en tant qu'ils crédibilisent par un minimum d'implication personnelle les discours experts et leurs instances de référence et de jugement. Cet attachement – un engagement qui ne se reven-

des affaires culturelles de Lorraine, soit d'agent en région de la politique du patrimoine de l'État. Aussi, avant d'être des terrains d'enquête, les objets concrets envisagés ici ont-ils d'abord été des dossiers administratifs dont j'ai pu être en charge durant ces années. Leur connaissance comme celle des dispositifs politiques de patrimonialisation procèdent donc d'une appréhension ambivalente, hier pratique et impliquée, aujourd'hui davantage distanciée. De cette période, je tiens de « vieilles complicités » : Bernard Boutou, documentaliste à la Conservation régionale des monuments historiques de la Drac de Lorraine m'a permis de reconstituer l'événement de la « dernière coulée » auquel il a assisté et qu'il a photographié. Je le remercie de sa généreuse disponibilité. Par ailleurs, certains entretiens cités dans le texte ont été réalisés en 1997 par Philippe Buiatti ; je lui suis reconnaissant de m'avoir autorisé à en faire usage.

7. « Collection cohérente de concepts et d'algorithmes permettant de construire une image globale aussi complète que possible de notre expérience » (Trépos 2002), une vision du monde est dite compensatoire lorsqu'elle « est centrée sur l'intervention de grands équipements destinés à résoudre les problèmes par une action sur leur contexte » (*ibid.*). Cette perspective prend un certain relief si on la rapporte à la critique de type exogène de la politique de patrimoine inaugurée avec force par Marc Guillaume au début des années 1980 : organisées par l'État, les « machines à mémoire », archives, musées, monuments, villes sauvegardées, etc., s'offrent comme traitement de la perte de la mémoire symbolique et comme régulation du mode de production capitaliste, et contribuent de ce fait à faire du passé une valeur refuge, « un espace compensatoire fictif » (Guillaume 1980 : 16).

dique pas comme tel, un « engagement distancié » – trouve alors sa forme achevée dans la professionnalisation *ad hoc* des compétences scientifiques mobilisées dans la chose-cause patrimoniale (École du Patrimoine, corps des conservateurs du patrimoine, conseillers sectoriels à l’ethnologie dans les Drac) au sein des institutions d’État (Direction de l’architecture et du patrimoine, Inventaire général, Mission du patrimoine ethnologique)⁸. Dans cette perspective, toute extension du domaine patrimonial passe par son expertise scientifique et, conjointement, est susceptible d’être l’objet de revendications territoriales dans le champ scientifique.

En deuxième lieu, comme cela a été maintes fois souligné, une telle vision du monde vise, *via* l’élection de bien collectifs – c’est-à-dire propriétés de collectifs – et leur transformation en biens communs – dès lors inappropriables – (Peroni 2001 : 273), l’institution d’une mémoire délocalisée et consensuelle. Pour l’économie de cet article, on n’envisagera pas dans sa complexité la diversité des formes d’action, autant politisées que cristallisées, qui se déploient consécutivement à un processus de perte – ici le démantèlement d’industries lourdes – et qui engagent des collectifs dans un travail de mémoire⁹ – par exemple, la mémoire du mouvement ouvrier ou encore des mémoires collectives ouvrières¹⁰. Il m’importe cependant d’apprécier le coût d’investissement de la mise en forme patrimoniale des restes industriels, de mesurer les effets sociaux et symboliques de leur traitement en monument. Précisément, la recherche du consensus s’appuie sur une procédure de neutralisation-esthétisation qui est au principe de l’institution patrimoniale. D’où les débats récurrents, au sein de cette institution, à la fois sur les capacités cognitives (c’est un objet-témoin) et sur les qualités esthétiques de l’objet comme préalable obligé à son inscription patrimoniale, c’est-à-dire à la reconnaissance de sa visibilité. On en vient ainsi au troisième trait de la vision du monde compensatoire : au prix de sa réduction, elle assure la stabilité du passé par son inscription monumentale ; devant la fragilité du témoignage, elle offre la puissance et la matérialité du monument historique. Ainsi, à défaut de pouvoir répondre directement à la question : le patrimoine industriel a-t-il une bonne mémoire ? C’est-à-dire, est-il susceptible de satisfaire à « l’effectuation heureuse », selon la formule de Paul Ricœur (2000 : 26), de la référence au

8. Les Entretiens du Patrimoine, organisés chaque année par le ministère de la Culture, tribune des professionnels et experts du patrimoine réunis sous la présidence d’une personnalité scientifique française de renom (historiens, Pierre Nora en 1994, Jacques Le Goff en 1998 ; philosophe, Régis Debray en 1999, etc.) constituent la métaphore de ce « régime du parler en public ».

9. De ce point de vue, l’article de Michel Peroni (2001) est une excellente analyse de la diversité des formes d’action patrimoniale qui ont pour « objet » le passé minier de la région stéphanoise.

10. Pour une approche de la notion de « mémoire collective ouvrière », voir Lequin & Métral 1980.

passé de chacun des acteurs concernés par la perte ? Est-on insensiblement, mais fermement, conduit à envisager sa transmutation, en régime patrimonial, en un questionnement sur « l'opérativité sociale et symbolique » de la mise en exposition (Davallon, ed. 1986 : 271), à quoi est soumis tout objet de patrimoine.

Les restes industriels devant la neutralisation patrimoniale

La catégorie du patrimoine industriel s'est développée dans les années 1970 à la faveur d'un double processus : la fin de ce que les historiens appellent aujourd'hui la « seconde industrialisation » ; une extension remarquable du domaine patrimonial¹¹. Et d'abord, la relation au premier. Des industries de transformation, consommatrices de ressources naturelles et de territoires, des entreprises grandes utilisatrices de main-d'œuvre, gestionnaires des destinées humaines et créatrices d'urbanisation, des ensembles techniques et architecturaux aux dimensions d'emblée... monumentales, bref l'histoire de la seconde industrialisation est liée au développement des technosciences (une culture scientifique et technique), à l'essor d'un groupe social constitué en « totalité visible » (Certeau 1990) (la classe ouvrière) et à la transformation non seulement des villes mais aussi des territoires ruraux¹². Dès lors que ces entreprises disparaissent ou se segmentent – et que se développent conjointement de nouvelles technologies –, elles laissent sur place (et place à) des mémoires ouvrières, une histoire technique et de vastes espaces en friche. Pour autant, les objets célébrés ne se limitent pas à cette seule période, représentée par « la trilogie vapeur-machine-chemin de fer » (Bergeron & Dorel-Ferré 1996 : 12). À suivre les écrits produits par ses historiens, on repère que la prise de conscience de ce patrimoine est fondée, d'une part, sur le sentiment d'une rupture profonde dans les structures industrielles, à la fin du XX^e siècle, de la fin d'un « âge industriel » qui a profondément marqué les deux derniers siècles mais dont les racines puisent dans une histoire millénaire. L'industrie dont il faut conserver « la mémoire » ou le « patrimoine historique »¹³ est le produit d'un puissant et lent mouvement de « diversification et de mondialisation de la consommation » inauguré dès le Moyen Âge (*ibid.*). Elle est d'autre part fondée sur la volonté de revenir sur la « bifurcation esthé-

11. À la fois chronologique, typologique et géographique (Choay 1999 : 12).

12. Toutes proportions gardées cependant, comme y invite Louis Bergeron (1992 : 152) : « Nous sommes bien placés, au cœur des années 1970-2000, pour constater que la domination de l'industrie sur le paysage, outre qu'elle n'a jamais existé que sous la forme de taches sur une peau de panthère, est essentiellement délébile. »

13. Les expressions « mémoire de l'industrie » et « patrimoine historique de l'industrie » apparaissent respectivement dans Bergeron 1992 et Bergeron & Dorel-Ferré 1996.

tique » (Auroux 1990) justement héritée du siècle industriel et de réhabiliter la « culture technique et la culture du travail » comme domaine légitime de « la culture générale des honnêtes gens » (Bergeron 1992 : 158). En somme, le patrimoine industriel représente un corpus très complexe de machines, de bâtiments et de sites dont l'étude constitue la matière d'une « nouvelle approche historique de l'industrie », l'archéologie industrielle (Woronoff 1989 : 448).

Quant à la relation au second processus, elle apparaît pour le moins tourmentée. Selon les termes mêmes de leurs défenseurs, le patrimoine industriel, et précisément celui de la seconde industrialisation, souffre d'impopularité. Louis Bergeron (1992 : 156) remarque qu'il n'a pas bonne presse ni auprès des industriels qui ne voient guère l'intérêt de conserver des outils de production obsolètes – quand de surcroît ils accentuent la « légende noire » de l'industrie –, ni auprès des travailleurs et des organisations syndicales pour qui ils représentent des vies de dur labeur et des luttes perdues, et dont toute récupération patrimoniale constituerait l'ultime et scandaleuse manifestation. Mais surtout, il pâtit d'un certain ostracisme de la part des représentants de la grande catégorie patrimoniale, le patrimoine architectural, dont il constituerait en quelque sorte l'envers : absence de valeur esthétique, faible valeur cognitive, ou du moins référant à un domaine de la connaissance qui, on l'a dit, n'est pas reconnu comme constitutif de la (haute) culture. Ce point mérite une attention particulière car il invite à considérer le problème à partir des épreuves que doit affronter tout nouveau prétendant à la qualification patrimoniale. En particulier, à travers cet ostracisme, la question posée aux restes industriels comme à d'autres est celle de leur éligibilité, sans contestation possible, au rang de patrimoine culturel de la nation ; autrement dit, une interrogation sur leur « réaction », au sens chimique du terme, à des procédures de patrimonialisation, davantage « appropriées » au patrimoine historique architectural et relevant d'une sensibilité culturelle à l'histoire de l'art, ou des formes symboliques.

Ces procédures de politisation patrimoniale trouvent leur opérativité dans une tension permanente, celle de la célébration et de la dénonciation – autre formulation d'ailleurs de la tension entre engagement et distanciation¹⁴ – et concourent à l'attribution conjointe de valeur esthétique et de valeur cognitive. L'objet patrimonial est à la fois objet d'admiration et de savoir. Cette alchimie se révèle à la marge dès lors que le corpus s'étend,

14. Pour référer à l'analyse classique de J.-P. Babelon et A. Chastel (1994), cette tension est l'expression de la conjonction entre le « fait administratif » et le « fait scientifique » qui constituent les sédimentations les plus récentes du patrimoine français.

comme l'a magistralement montré Michel de Certeau (1994) avec le cas des productions dites de « littérature populaire ». La « beauté » de la culture populaire ne peut être perceptible, reconnue, mise en valeur, et sa célébration possible, qu'à la suite d'un travail de mise à distance scientifique et technique, par « collection » et « réduction » (*ibid.* : 50). La « mise en recueil » de produits de la muse populaire – sur le mode du « tombeau » au sens musical du terme, c'est-à-dire d'hommage ou de mémorial (Cheyronnaud 1986 : 35) –, comme la mise au musée, semblent être la condition nécessaire de l'émergence d'une émotion esthétique procurée par des objets qui jusque-là étaient loin de pouvoir prétendre à un tel effet. Les deux dispositifs, l'un qui participe à la constitution d'une nouvelle catégorie, celle de « l'art malgré tout » (*ibid.* : 33), l'autre qui contribue à la sacralisation de l'objet par « mise en réserve » et « vitrinification » (Hainard 1985 : 110), se renforcent mutuellement et consacrent un processus d'esthétisation-neutralisation que les révolutionnaires de 1789 ont éprouvé avec succès (Poulot 1997), et qui par exemple permet à cent objets dits « primitifs » ou « premiers » de passer du purgatoire du musée de l'Homme au paradis du musée du Louvre, c'est-à-dire d'un musée d'ethnographie à un musée d'histoire de l'art.

Si l'on s'en tient à la seule catégorie du monument, ou du patrimoine architectural, on repère que la médiation par le savoir et par le musée est une constante, lisible dans l'assimilation et la confusion maintes fois relevées entre valeur cognitive et valeur esthétique et artistique, entre savoir de l'art et expérience de l'art (Choay 1999 : 97). La catégorie « monument historique » capitalise les témoins de l'histoire de l'art qui pourront dès lors être admirés en tant que jalons dans l'expérience esthétique des sociétés occidentales. Certes, Aloïs Riegl (1984) est revenu en son temps et de manière pionnière sur cette assimilation en proposant une conceptualisation qui prenne en compte « l'expérience du monument » sans présumer du type de relation qui s'instaure entre le monument et son spectateur : en mettant l'accent sur la valeur d'ancienneté, il invite à considérer une extension du spectre de réception de l'œuvre au-delà du cercle des savants qui instruisent sa valeur historique à l'adresse des élites cultivées. Autrement dit, la valeur d'ancienneté favorise une saisie immédiate du monument et concourt à sa démocratisation dans la mesure où l'émotion suscitée – le saisissement du spectateur devant l'œuvre du temps – ne requiert pas de médiation scientifique. Pourtant, avec une certaine lucidité, Françoise Choay remarque qu'il ne faut pas exagérer la portée « d'idées et d'expériences anticipatrices apparues durant la période de consécration du monument historique : elles n'ont pas affecté en profondeur les pratiques conservatoires qui sont demeurées à peu près identiques

pendant environ un siècle, entre 1860 et 1960 » (Choay 1999 : 128). D'autant que ses commentaires sur le traitement du « patrimoine historique à l'heure de l'industrie culturelle » trahissent une certaine nostalgie de la culture littéraire et artistique héritée du XIX^e siècle. « Il devient de plus en plus malaisé, écrit-elle, pour le visiteur de pouvoir dialoguer avec les monuments sans interprètes » (*ibid.* : 161) et « d'éviter les interférences » que constituent les mises en scènes, les mises en son et lumière contemporaines de nos monuments, et les animations aux moyens d'effets spéciaux, de commentaires audiovisuels ou de reconstitutions de scènes historiques. Ce qu'elle appelle « le bruit de l'animation » vient perturber « une présentation scientifique et silencieuse du monument » qui nécessite de la part du public un effort d'attention (*ibid.*).

Quelle est la teneur du débat relatif à l'intégration dans le corpus patrimonial des objets relevant de la culture scientifique, technique et industrielle ? Au sein de l'institution patrimoniale régie par la loi de 1913, celle-ci relance une interrogation sur la valeur esthétique des objets, interrogation qui était rendue caduque par la médiation historique et l'assimilation induite des valeurs cognitives et artistiques. S'interrogeant sur la promotion récente des châteaux d'eau « "monumentalisés" à mesure qu'ils deviennent inutiles », Michel Melot, conservateur général des bibliothèques et ancien chef du service de l'Inventaire à la direction du Patrimoine, concède qu'une reconnaissance au titre du savoir suffit en théorie à la justifier. « Au fond pourquoi ne pas les garder et les regarder, mettre fin à leur indignité utilitaire et à leur légendaire laideur, pourquoi ne pas leur reconnaître aussi le droit à véhiculer des leçons d'histoire et d'architecture ? Après tout, le pont du Gard n'est qu'un aqueduc », admet-il sur un ton faussement beau joueur (Melot 1999 : 9). Du point de vue des promoteurs de ces nouveaux patrimoines, voilà une procédure de qualification dont on souhaiterait se passer : le patrimoine industriel « court de grands risques à n'être estimé que d'après les critères utilisés pour l'analyse, la sauvegarde et la conservation des ouvrages artistiques », remarque Louis Bergeron (1992 : 156). En raison de problèmes spécifiques de conservation et de mise en valeur qu'ils posent, « les monuments industriels, *protégés ou non*, ne peuvent être traités comme un monument historique "habituel" (Bergeron & Dorel-Ferré 1996 : 74, c'est moi qui souligne). Si dans cette perspective la tentation est grande de les figer dans des dispositifs muséaux, on souligne volontiers la nécessité d'une part de les « animer », d'autre part d'explorer toutes les voies de la réaffectation : industrielle, immobilière, commerciale, culturelle, paysagère, etc. Bref, si d'un côté on évalue ces objets à l'aune de leur capacité à répondre au traitement en monument – neutralisation, mise à distance, mise en exposi-

tion –, à se prêter à une « présentation scientifique et silencieuse » et donc à exciper de propriétés formelles et cognitives, on reconnaît, de l'autre, la nécessité de dépasser la formule du traitement patrimonial et d'envisager des formules plus « libres ».

Une fois ce balancement posé, on remarque cependant que les termes du débat sont moins identifiés à des positions d'acteurs et/ou institutionnelles qu'ils ne sont adossés l'un à l'autre en raison de la prégnance, particularité française oblige, de l'État patrimonial. En d'autres termes, on voudrait montrer ici que la patrimonialisation des restes industriels est tout entière déterminée par l'évaluation de leur « comportement » aux différentes étapes de la « chaîne patrimoniale » (inventaire-instruction scientifique / conservation-restauration / valorisation), et que même si, en retour, ce processus contribue à mettre en question le sens du traitement en monument, c'est à partir de la recherche d'un ajustement entre les hommes et les choses qui se déploie a priori selon les modalités du régime de la critique. Pour cela, on propose de suivre les formes de saisie des objets et d'ajustement humains/non humains dans le déroulement du processus de leur requalification. Dans un premier temps, avec l'exemple du haut fourneau d'Uckange, on se transporterait sur la scène inaugurale du transfert de la sphère industrielle à la sphère culturelle. Ensuite, on verrait comment la dialectique monument/document permet aux hommes du patrimoine industriel, à ses « instructeurs », de prétendre s'installer aux commandes de sa mise en valeur. Pour autant la spécificité des restes industriels nécessite la recherche de stratégies culturelles qui se démarquent de la mise en valeur classique du monument historique. Leur examen dans un troisième temps visera à souligner le contraste qui peut exister entre ces nouvelles modalités de valorisation et le coût d'investissement consenti pour l'institution d'une forme patrimoniale d'État.

D'un rituel, l'autre

Fermeture, mise à mort, mise en exposition

Le 17 décembre 1991, au terme de six mois de résistance à une fermeture brutalement annoncée au début de l'été, l'usine à fonte d'Uckange, appartenant à la société Lorfontaine, filiale du groupe Usinor-Sacilor, cesse son activité de production. Ce jour-là, le collectif de lutte, associant les syndicats ouvriers et de cadres sous la houlette de la CFDT, convie la population uckangeoise à assister à l'ultime coulée du dernier haut fourneau de l'usine encore à feu, le « U1 »¹⁵. Depuis la fin des années 1970, le

15. Construite en 1890, au temps de la Moselle annexée, par le groupe allemand Stumm, l'usine comptait en 1900 six hauts fourneaux ; dans sa dernière période d'activité, elle disposait de .../...

processus de démantèlement de la sidérurgie lorraine s'est déroulé au rythme de « dernières coulées », rituels de fermeture réunissant le personnel de l'usine, souvent ouverts aux familles et dont la presse locale et régionale¹⁶ se faisait largement l'écho (Charrasse & Deshayes 1988). Pourtant en ce début des années 1990, alors que le processus touche à sa fin, que les hauts fourneaux et autres aciéries du bassin de Longwy se sont définitivement arrêtés, que l'activité sidérurgique lorraine se réduit désormais à deux îlots à l'avenir incertain – Rombas dans la vallée de l'Orne et Hayange dans la vallée de la Fensch –, le rituel présente un aspect spectaculaire inhabituel. L'événement se décompose en trois scènes, étroitement imbriquées dans le temps : une dernière coulée publique, un meeting des syndicats et un spectacle pyrotechnique. L'acte technique de la coulée durant habituellement entre trois quarts d'heure et une heure trente, de l'ouverture du trou de coulée à son rebouchage, s'étend en l'occurrence sur toute la durée de la manifestation pour se terminer « en direct », filmé par les caméras du journal télévisé régional de France 3, entre 19 heures et 19 heures 30 : ainsi « la dernière coulée » désigne à la fois la partie et le tout de l'événement.

Reconstituons plus en détail le fil de l'événement¹⁷. « Dès 16 heures les hommes de l'usine, mais aussi des femmes et leurs enfants, des retraités ainsi que des Uckangeois étaient au rendez-vous fixé par les syndicats » (RL a). Le public, une cinquantaine de personnes (BC), s'amasse sur le « plancher de coulée », espace relativement exigu, situé à quelques mètres au-dessus du sol. La coulée débute vers 18 heures. Le moment le plus spectaculaire est celui de l'ouverture : sous l'effet de la pression, la fonte jaillit et projette des étincelles sur plusieurs mètres. Pour des raisons de sécurité, « on avait renvoyé les gens

trois hauts fourneaux, le U1, le U3 et le U4. À partir des années 1960, l'usine fonctionnait avec deux hauts fourneaux et produisait de la fonte hématite – fonte faite à partir de minerai pauvre en phosphore et généralement de forte teneur en fer, donc exclusivement importé, le minerai lorrain étant pauvre en fer et de forte teneur en phosphore. À partir de 1985, la conjoncture économique se dégradant, un seul haut fourneau, le U1, est à feu – excepté une brève embellie qui a permis la remise à feu du U4, de mars 1990 à juillet 1991. La dernière coulée marque la cessation d'activité de l'usine à fonte. L'unité d'agglomération continuera cependant de fonctionner jusqu'en 1993. Quant aux Grands Bureaux, siège de Lorfente, ils seront désaffectés vers 1997.

16. La presse nationale a pu rendre compte de ce type d'événement à l'occasion des premières phases du démantèlement de la sidérurgie qui ont durement frappé le bassin de Longwy en 1978-1979 et suscité une forte résistance ouvrière, alors très médiatisée. Témoin cet article de *Libération* en date du 3 août 1979 : « Aciéries de la Chiers : des larmes pour une coulée ».

17. Pour cela, je m'appuie sur la presse régionale, en particulier deux articles du quotidien *Le Républicain Lorrain*, parus le lendemain – « Mise à mort pyrotechnique à Uckange » (cité *infra* RL a) et « Un gros coup de cœur » (*infra* RL b) –, sur le journal télévisé régional de France 3 du 17 décembre et sur un film documentaire sur la fermeture (*infra* Graff & Gnaccarini, docu., 1992), enfin sur les témoignages de Bernard Colnot (*infra* BC), ingénieur en chef de l'usine d'Uckange de 1967 à 1988, et de Jean-Louis Malys (*infra* JLM), ancien responsable CFDT de l'usine, aujourd'hui secrétaire régional de ce syndicat pour la Lorraine (entretiens réalisés en 2002).

le plus loin possible de l'axe du fourneau » (BC)¹⁸. Puis la fonte s'écoule plus sagement dans les rigoles de sable vers les poches de fonte. Si la visibilité de cette première phase est conditionnée par la sécurité – on n'est jamais à l'abri de jets intempestifs de métal en fusion –, elle est également contrainte par la présence appuyée des médias qui en quelque sorte font écran. « Comme presque tous ceux qui étaient là, Paul et sa famille se sont rendus sur le plancher du haut fourneau pour assister à cette symbolique dernière coulée. Sans doute n'auront-ils pas vu grand chose pour cause de caméras et photographes omniprésents et de conditions de sécurité draconiennes... mais qu'importe. Le bruit, les odeurs et les poussières, les étincelles de cette fonte liquide sortant en ébullition du four leur sont parvenus » (RL b). Tandis que la coulée suit son cours, une autre scène, syndicale cette fois-ci, s'ouvre au niveau du « portier », c'est-à-dire le bâtiment situé à l'entrée de l'usine. Les représentants des syndicats, CFDT, CGT, CFTC et CGC, prennent la parole sous une banderole de la CFDT qui rappelle le slogan du collectif d'action, « L'emploi au cœur », qui a rythmé les six mois de luttes écoulés. À la fin du meeting, une vive altercation a lieu : des militants de la CGT d'Unimétal, extérieurs à Lorfonte et à l'usine, prennent à partie les militants CFDT du collectif et leur leader, les accusant d'avoir « accepté la fermeture de l'usine », d'être des « vendus » et « tout juste bons à faire des spectacles » (JLM). Ceux-là, ainsi que « des anciens » (RL b), en désaccord avec la scène à venir, quittent l'usine. Troisième scène donc, « une mise à mort pyrotechnique du haut fourneau » sous les regards d'une « foule silencieuse » (RL a)¹⁹. Ce spectacle d'une quinzaine de minutes veut « évoquer », en gerbes étincelantes embrasant le haut fourneau, le siècle d'existence de l'usine : « 1890²⁰ s'est éclairé d'abord. Ensuite, il y a eu plein de jets. Au début c'était très étincelant, c'est la vie, ça fonctionne, ça produit. Des gerbes puis des fontaines : c'était symbolique de la fonte qui coulait. Puis ça devenait de plus en plus rouge. Le rouge c'est la colère, c'est le sang, donc ça devenait de plus en plus grave. Après tout s'éteignait. C'est la fin, 1991 s'est enflammé, puis s'est éteint. Ensuite il y a eu quatre coups de canons, terribles parce que c'était vraiment le deuil qui était annoncé. Enfin ça a été le grand silence »²¹ (JLM). Il est notable que la signi-

18. En ses dernières heures, l'usine est entièrement aux mains des ouvriers en général, de l'inter-syndicale en particulier. Pour l'occasion, ils se sont cependant adjoint le concours technique de B. Colnot, alors récemment retraité. Haut-fourniste reconnu par ses pairs, mais personnalité critiquée dans le monde de la sidérurgie en raison d'engagements citoyens, politiques et syndicaux jugés par certains peu en accord avec son statut de cadre, celui-ci va s'impliquer activement par la suite pour la conservation patrimoniale du haut fourneau (Tornatore 2004).

19. Estimée à 300-400 personnes par J.-L. Malys.

20. Les dates de début et de fin de l'usine sont apposées sur le corps du U1 ; grâce à un procédé pyrotechnique, elles s'enflamment successivement.

21. La conception et la réalisation du spectacle reviennent au collectif de lutte (la CFDT avant tout) et en particulier à l'un de ses membres passionné de pyrotechnique.

fiction du spectacle a échappé aux spécialistes de l'information, les journalistes ou le documentariste : du moins est-elle absente des comptes rendus. Tout au plus, le feu d'artifice est-il compris comme le bouquet final de ce rituel exceptionnel qui signe la fin du haut fourneau : « Le U1 s'est illuminé, une fontaine de feu sortait de ses entrailles, quelques boules étoilées ont explosé dans le ciel alors que des fumigènes rouges l'ont asphyxié. [...] Les enfants étaient bouche bée et les sidérurgistes ont vu ce monstre tentaculaire comme jamais ils n'auraient osé l'imaginer » (RL b).

Rétrospectivement, on peut dire que, ce jour-là, l'usine d'Uckange a terminé sa vie de site industriel et inauguré, dans un climat de controverse, celle de futur site patrimonial par une mise en exposition spectaculaire : tout d'abord le spectacle « grandeur nature » de l'industrie, joué par de vrais ouvriers officiant sur la halle de coulée, au pied de la machine dégueulant un vrai métal en fusion, environnés de vrais bruits, odeurs, fumées, couleurs que la nuit tombante en cette veille d'hiver exacerbe ; ensuite un simulacre, un vrai spectacle, ici pyrotechnique, qui préfigure et réalise une déclinaison de ce qui sera désormais le seul mode possible d'expression de la machine : une mise en exposition pensée comme « rituel de re-présentation » (Davallon, ed. 1986 : 269 *sq.*). Ainsi, les deux scènes principales de l'événement organisent la rencontre du monde de l'industrie et du monde du spectacle, celui de la sociotechnique et celui de la culture. Le second enterre le premier, voire, nous dit le titre de l'article du *Républicain Lorrain*, donne la tonalité de sa « mise à mort ». Celle-ci est symbolique et donc culturelle : le haut fourneau explose et meurt « asphyxié » dans les fumerolles du simulacre.

La structure de l'événement n'est bien sûr pas sans rappeler celle d'un rite de passage. Quitte à exploiter cette analogie, on peut aller plus loin en mettant à profit la notion de « rite d'institution » proposée par Bourdieu (1982) et souligner à sa suite que certes le rituel désigne un passage et prend ici un relief particulier en suggérant une transmutation possible de la machine et son accès à une nouvelle vie, mais que justement celle-ci se fait au prix de l'institution d'une ligne de partage entre « ceux que le rite concerne et ceux qu'il ne concerne pas » (*ibid.* : 121), ou ne concerne plus. À ce titre, deux faits méritent d'être examinés. Tout d'abord, l'événement figure plus qu'un simple rituel de fermeture accompli dans l'entre-soi de la communauté créée par l'usine, ultime occasion de la célébration de cette communauté avant la dispersion définitive. La scène syndicale, en position intermédiaire comme une « phase de latence » référant à un monde indécis, cède la place au nouveau monde ou bien l'introduit selon qu'on envisage l'une ou l'autre des positions inconciliables des organisations syndicales, acteurs légitimes du monde industriel : position de refus de la fin de l'usine

et donc de « défection », représentée par la CGT ; position d'acceptation « sous conditions » et donc de maintien d'une « prise de parole », de prise de participation à la transmutation du site, défendue par la CFDT. On a vu que la scène du simulacre ne fait pas l'unanimité, elle est désavouée par les tenants d'une tradition ouvrière et syndicale (des « anciens » et la CGT). « Trop de spectacle pour une usine qui ferme, commentaient des retraités ou des gens de l'usine » (RL a). À ce stade, la CGT semble donc se désolidariser du mouvement et abandonner la scène. La veille, dans un tract véhément, ce syndicat, invoquant « le respect des luttes engagées par le personnel des hauts fourneaux d'Uckange », « le respect de la dignité humaine » et « l'honneur du syndicalisme », dénonçait « le spectacle honteux et indécent : la dernière coulée sous les feux d'artifice, livrée en spectacle à la télévision », et déclarait refuser « un tel avenir pour Uckange »²². Cette position officielle du syndicat est cependant tempérée dans les faits : elle est vivement exprimée par des militants extérieurs à l'usine, tandis que les militants CGT de l'usine, tout en affichant sur ce point leur profond désaccord, ne désertent pas la scène médiatique. À l'opposé donc, la CFDT revendique pleinement l'initiative du simulacre au double titre de la médiatisation de la résistance à la fermeture et de sa préoccupation pour l'avenir et des hommes et des choses. Majoritaire dans l'usine – alors que le secteur est nettement dominé par la CGT –, cette organisation a assuré le leadership de la lutte et s'est illustrée par la tonalité donnée au conflit : à côté d'« actions coup-de-poing dans la droite ligne du syndicalisme traditionnel »²³, telles que des manifestations, le blocage de la gare d'Uckange et le coupage des voies au chalumeau, ou encore la séquestration pendant vingt-quatre heures du directeur de Lorfonte, elle contribue à une esthétisation et à une publicisation du mouvement en organisant des actions considérées comme « plus populaires et médiatiques » (*ibid.*). « Nous, on se disait, le seul outil qu'on a, ce sont les médias. Faire grève, évidemment ça ne servait à rien. La solidarité, on n'y comptait pas trop. Il fallait que l'on compte sur nous-mêmes [...] Alors on a été aidé par le réflexe, le réflexe parisien, le réflexe des journalistes : "Ah la sidérurgie lorraine ! Il y a de la misère à filmer, on va filmer les pauvres !" [...] Et le piège qu'on leur a tendu, c'est de ne pas tomber dans le misérabilisme – pas trop, même si on y a été un petit

22. Significativement, le tract de la CGT associe explicitement le spectacle pyrotechnique au monde de la culture en laissant entendre que celui-ci aurait été soutenu par le ministère de la Culture : « Alors que rien ne justifie la condamnation des hauts fourneaux d'Uckange, la direction de Lorfonte a programmé la "dernière coulée" le 17 décembre [...]. Cette décision est d'autant plus révoltante qu'à cette occasion Usinor-Sacilor, Lorfonte, avec le concours du ministère de la Culture, et une complicité syndicale ont décidé d'organiser des "festivités" ».

23. Déclaration de Jean-Louis Malys, in « Haut fourneau culte ? », *Le Républicain Lorrain*, 19 décembre 1991.

peu – mais au contraire, justement de détonner.» (JLM) Ces actions « détonantes », c'est tout d'abord un slogan, « L'emploi au cœur » largement diffusé dans les médias locaux et nationaux auquel s'identifie le collectif d'action unitaire. Ce sont encore, début juillet, une journée « Ville vivante » ponctuée par un défilé « costumé » de toutes les associations de la ville, une journée « Portes ouvertes », en partenariat avec l'Éducation nationale qui a permis la visite de l'usine de quelque 3 000 écoliers, le déploiement d'une banderole dans les gradins du stade de Metz, lors d'un match de football, la tenue au mois d'octobre, au sein de l'usine, d'un concert de soutien du chanteur Bernard Lavilliers...²⁴ Bref, la mobilisation se déploie sur un mode festif, jouant sur l'inversion, recourant aux formes spectaculaires, qui témoigne d'une volonté de tempérer la rupture que constitue la fermeture de l'usine. Dès lors que celle-ci est assurée comme l'est la fin de la sidérurgie lorraine, les énergies semblent se libérer de tout sentiment mortifère pour inscrire la lutte dans une dynamique d'inventivité, de renouveau, de conversion, signifiant les refus conjoints de la mort économique de la ville et de la mort professionnelle des personnes²⁵.

Le refus de céder passivement à la symbolique de l'enterrement, le souci d'affirmer la prise en main des destinées de tous par une prise en main très symbolique de l'usine, celui aussi de souligner le lien vital qui unit la ville et l'usine, en introduisant en particulier dans celle-ci des composantes de la société civile, sont particulièrement visibles dans le spectacle « La dernière coulée ». Cette occasion donne lieu à une multiplication des symboles qui tentent de résoudre la contradiction profonde de la situation, de conjurer la mort et de dire l'avenir, à la fois des personnes et du territoire. Alors que dans un geste plein d'amertume, de désespoir ou de colère, des fondeurs jettent dans la fonte en fusion leur casque qui ne servira plus, d'autres organisent un relais de fondeurs et d'enfants, « un peu comme la flamme

24. Il y interprète en particulier la chanson intitulée *Fensch vallée*, créée en 1976. L'enrôlement dans la cause ouvrière de ce chanteur engagé rappelle le « kidnapping » par les sidérurgistes longoviciens de Johnny Hallyday en 1979. Mais notre « chanteur national » avait joué avec beaucoup moins d'enthousiasme le rôle de porte-parole qui lui était demandé.

25. Dans un autre entretien, J.-L. Malys revient sur la distinction, nettement durcie par les médias, entre les différentes formes d'action, pour inscrire les six mois de lutte écoulés dans la continuité des luttes qui agitent la Lorraine du fer et les transformer en bénéfice : « On a capitalisé quinze ans d'échec de la sidérurgie. Un côté violent comme nos compagnons de Longwy, un côté très symbolique comme nos compagnons d'Unimétal. Un côté spectaculaire comme tous ceux qui se sont battus avant nous. On n'a rien inventé. On a concentré en peu de temps, avec peu de monde, toutes les actions qui se sont passées dans l'histoire de la sidérurgie » (Graff & Gnaccarini, docu., 1992). Uckange est au bout de la route, non comme une fin désespérante mais comme une somme, un capital que l'on peut faire fructifier. De fait, le « conflit » qui visait prioritairement à négocier un plan social au bénéfice de tous les salariés s'est soldé, selon J.-L. Malys, par un succès : les quelque trois cents travailleurs de l'usine auraient tous été « recasés » ou mis en préretraite dans des conditions très avantageuses. « Jamais des gens ont obtenu autant avec si peu de moyens », renchérit un témoin du documentaire de Graff et Gnaccarini.

olympique » (JLM) et enflamment un bûcher improvisé de palettes et divers déchets de bois. Ou encore échafaudent dans le « romantisme » de la lutte (JLM) des projets – jamais réalisés – qui veulent consacrer l'événement spectaculaire comme fondation de la reconversion non seulement économique mais aussi culturelle du site : célébrer le premier anniversaire de la fermeture par la création, due à des membres du collectif, d'une pièce de théâtre sur le site²⁶, puis le dixième anniversaire par une journée de projection continue des nombreuses heures de vidéos réalisées sur le conflit.

Ainsi CGT et CFDT se distribuent les deux modes d'actions dont disposent, selon Albert Hirschman (1995), les acteurs sociaux « pour lutter contre le désordre » : la défection ou la prise de parole. La défection assumée par la CGT comme par des « anciens » – représentants du monde accompli de l'usine – s'inscrit pleinement dans le cadre d'une tradition des luttes ouvrières fondée sur la conviction d'une commune destinée des hommes et des choses ou plutôt de leur relation constitutive²⁷. Selon cette tradition, d'une part « l'outil de travail » ne peut survivre à la disparition de ses hommes qui, au besoin, le rendront inutilisable ou tenteront, par des pratiques de sabotage, de porter atteinte au groupe industriel propriétaire de l'usine²⁸; d'autre part, la fin de la communauté de travail met automatiquement fin à l'intervention du syndicat, institution de prise de parole de la classe ouvrière qu'elle a contribué à constituer en totalité visible. Dès lors la position de la CFDT marque une rupture dans la représentation, disons « traditionnelle », de la classe ouvrière dans la mesure où elle procède d'une dissociation des hommes et des machines : ce que préfigure le simulacre, c'est qu'il n'est pas certain que désormais celles-ci meurent avec ceux-là ou plutôt c'est que celles-ci sont susceptibles de connaître une seconde vie, de nouvelles fonctions – celle en particulier de « sémiophore » (Pomian 1987) – et de nouvelles saisies. Sans doute, le fait n'est pas nouveau, ce qui l'est davantage c'est qu'une organisation de représentation de la classe ouvrière s'en fasse ou plutôt tente de s'en faire le porte-parole²⁹.

26. « Nous comptons inaugurer sur ce site même une pièce rappelant la fonte et les cent ans de cette usine. Parallèlement, nous espérons que l'on pourra inaugurer une entreprise créatrice d'emploi » (déclaration de Jean-Louis Malys, in « Haut fourneau culte ? », *Le Républicain Lorrain*, 19 décembre 1991). Dans le même temps, « la CFDT espère garder sur pied le U1 au titre de l'histoire » (*ibid.*).

27. Relation que traduit d'ailleurs dans la théorie marxiste la notion de « forces productives » et que, dans une perspective pragmatique, Nicolas Dodier (1995) qualifie de « solidarité technique ».

28. C'est ainsi qu'à l'issue de la dernière coulée, le U1 est rebouché et éteint alors que la « descente en charge » n'a pas été effectuée, c'est-à-dire alors qu'il n'a pas été entièrement vidé. Par ailleurs, ce même jour, des poches de fontes destinées à l'aciérie voisine (Sollac) ont été détériorées.

29. Sans doute la situation de crise (la « fin » d'un monde industriel et de sa classe ouvrière) favorise-t-elle la contamination des mondes. Aussi est-ce bien sur la mise en œuvre d'une « éthique de la spectralité » (Cheyronnaud 2002 : 120 *sq.*) que les deux syndicats s'opposent : la publicisation de la cause sur le mode spectaculaire est soumise « à une épreuve d'estimation sur le plan de la congruence » (*ibid.* : 125), soulignant ainsi la fragilité des dispositifs élaborés.

Reste alors à évaluer la fortune de cette position, eu égard à la diversité des acteurs qui investissent le champ patrimonial et à l'émergence de médiations – des intéressements selon le vocabulaire de la traduction – davantage « appropriées » à la nouvelle situation de la machine. On en vient pour cela au deuxième élément notable qui souligne la particularité de l'événement : la présence imposante et plus que jamais médiatrice de nouveaux acteurs qui participent à la mise en communication du spectacle. Certes, ils renforcent le caractère de rituel de l'événement : les bien nommés médias, « caméras de télévision et photographes », assurent la (re)transmission de l'événement ; en s'interposant entre le public et le spectacle au point d'en masquer la vue, ils contribuent à la mise à distance, voire à la rupture nécessaire à l'effectuation du rite. Celui-ci opère une fracture dans l'espace-temps de l'univers industriel et pose les prémices de l'institution d'un autre temps et d'un autre espace auxquels répondra, au moment venu, le nouveau rituel de la mise en exposition. L'entrée en force de ce nouvel acteur se manifeste dans la retransmission en direct, aux informations régionales, de « la dernière coulée », dans l'ouverture d'une quatrième scène, ici médiatique, qui prétend dès lors imposer son ordre. En effet, si sur la halle de coulée devenue plateau de télé, on assiste à la fin de la coulée, celle-ci a été retardée d'une quinzaine de minutes pour les besoins du « direct ». Comme pour renforcer cette « mainmise », le présentateur se pose en véritable maître de cérémonie qui commanderait à l'action technique. Ainsi en ouverture du journal : « Actuellement se déroule la dernière coulée, alors messieurs, si vous y êtes, allons-y ! », lance-t-il pompeusement en se tournant vers le lieu de l'action technique. De même, après la diffusion des reportages et l'interview du maire d'Uckange et des délégués des quatre syndicats du collectif³⁰, annonce-t-il tout aussi solennellement la fin de la dernière coulée : « On va assister à la coulée qui va s'éteindre. Je demande aux caméras de se mettre sur la coulée ! » Enfin, avant de clore le journal, il procède à une ultime cérémonie qui donc consacrerait la conversion culturelle de la machine :

Le présentateur est seul à l'écran, derrière lui, en toile de fond, des ouvriers s'activent : « J'appelle les syndicats et monsieur le Maire. Je vais vous remettre symboliquement, je vais vous remettre... Messieurs s'il vous plaît, Messieurs les syndicats [les cinq personnes s'approchent et se disposent en demi-cercle]. Je vais vous remettre symboliquement une cassette, c'est l'enregistrement de cette émission ; désormais cette émission de FR3 Lorraine fera partie du patrimoine historique de Lorfontaine et également du patrimoine d'Uckange. Messieurs, je vous la remets [il tend la cassette à la personne immédiatement en face de lui, en l'occurrence le délégué de la CGT]. Je

30. Le représentant local de la CGT est bien présent sur cette scène médiatique. Elle est pour lui l'occasion d'affirmer la divergence de position de son syndicat.

remettraï également une copie à la direction, parce qu'il faut savoir que la direction n'était pas présente ce soir sur ce plateau parce que vous avez dit que cette coulée, c'était la vôtre et qu'elle a respecté votre souhait, c'est tout à son honneur. C'est donc la fin de ce journal... »

On peut mesurer toute l'ironie de la situation qui voit cette cassette symbolique d'une mise en boîte patrimoniale être « symboliquement » tendue à la seule personne sur le plateau-halle de coulée qui s'y est opposée. Au-delà, on remarquera que cette quatrième scène ratifie explicitement l'entrée du haut fourneau en régime patrimonial : elle se pose comme l'envers rétrospectif de la dernière coulée (action technique) dans la mesure où elle couvre l'événement jusqu'à s'instituer comme le re-présentant de « La dernière coulée » (manifestation spectaculaire).

C'est un fait, le rituel crée de la différence, voire exclut. En l'occurrence, il institue un nouveau « forum » dans lequel la « communauté de travail » ne se retrouve pas entièrement, du moins tout uniment ; il départage ses membres. Avec leur analyse de la crise industrielle lorraine à travers les rituels dans les mines et la sidérurgie, David Charrasse et Jean-Luc Deshayes (1988) envisagent cette institution de la différence comme une dynamique qui affecte différents segments ou niveaux du réseau socio-technique de l'usine ou de la mine. La progression de l'étude est remarquable, qui envisage successivement les rituels de la Sainte-Barbe dans les mines de fer, les cérémonies de remise des médailles du travail dans le bassin de Longwy et les rituels de fermeture. Les premiers, par le développement de formes autonomes, c'est-à-dire non contrôlées par la direction, apparaissent comme des rituels « de plein exercice » : ils contribuent à la célébration de la communauté des travailleurs. Les seconds visent explicitement la célébration de la communauté de l'entreprise ; aussi dans leurs mutations – dans le sens d'une certaine confidentialité – sont-elles un moyen pour la direction d'accompagner la crise. Enfin les troisièmes sont le plus souvent accomplis dans l'entre-soi du groupe de production, éventuellement élargi aux familles. Faiblement médiatisés, ils ont pour fonction essentielle de transformer un processus lent – l'arrêt d'une usine est toujours progressif – en un événement ponctuel (*ibid.* : 165). Ils inaugurent, au niveau de l'individu comme du collectif, l'entrée dans une nouvelle étape, celle de « l'après », celle du travail de deuil. Au-delà de leurs différences, ces trois types de rituels s'inscrivent tous dans un même espace-temps, celui de la mine ou de l'usine. Avec l'événement « la dernière coulée », on a affaire en quelque sorte à un rituel hybride ; dans sa structure, il est à la fois rituel de fermeture et rituel de mise en exposition. Il est notable que de l'un à l'autre la scène change d'acteurs. Même si certains restent, des ouvriers s'en vont, ils s'absentent et laissent la place à un

nouveau couple, un nouvel attachement : le haut fourneau et ses spectateurs-visiteurs. Jean Davallon (ed. 1986 : 275) souligne justement que « l'exposition est le média de la présence [qui] réunit physiquement objet et visiteurs » et que « cette présence de l'objet se structure autour d'une absence : celle du concepteur ». Ainsi notre « événement ritualisé », en tant qu'il est encadré par des rituels de l'avant et de l'après, met en scène une absence programmée, celle des hommes de la machine, absence sans laquelle ne pourrait se réaliser la mise en exposition, « monde utopique » (*ibid.* : 253), ou plutôt hétérotopique, tourné vers le passé de la machine et désormais occupé à sa représentation.

Les monuments/documents de la culture scientifique et technique

La décennie écoulée depuis cet événement a cependant été quasi entièrement occupée à instruire le statut patrimonial du site et de sa machine³¹. Dès la fermeture de l'usine est initié par l'État un processus de mise en patrimoine, soit d'inscription du site désaffecté au rôle du patrimoine de la nation. L'implication de l'État patrimonial est motivée par ce que le directeur régional des Affaires culturelles d'alors estime être « la conjonction d'un ensemble de facteurs favorables »³² : une situation à un carrefour de voies de communication ; une volonté communale forte, mais surtout intercommunale *via* l'implication d'une association de développement ; enfin l'opportunité de préserver un ensemble technique complet, un haut fourneau avec ses annexes et infrastructures d'accompagnement. Dans la phase inaugurale, la mobilisation des services de l'État est rapide et efficace. Forte d'une méthodologie élaborée par la cellule du patrimoine industriel de la direction de l'Inventaire général, croisant « critère de représentativité » et « critère technologique », l'expertise scientifique légitime le choix d'Uckange au titre de « la cohérence de la chaîne patrimoniale » (Cartier & Poncet 1994) et en spécifie les modalités. En l'état, le haut fourneau avec ses annexes et les bâtiments participant à la production a un caractère de système, indispensable à la compréhension de son fonctionnement ; par ailleurs le U4 est préféré au U1, à l'encontre des souhaits formulés par les acteurs locaux : légèrement plus petit, mais plus ancien ou plutôt moins modifié, il présente l'intérêt d'avoir un système de chargement considéré comme unique. Ce choix l'institue en objet de collection, élément d'un ensemble signifiant : caractéristique du moment technique de l'entre-deux-

31. On trouvera une chronique de l'élection du haut fourneau d'Uckange comme site patrimonial dans Tornatore (2004).

32. Note du directeur régional des Affaires culturelles de Lorraine au préfet de région, 27 juillet 1992.



Fig. 1 Haut fourneau U4 d'Uckange, en 1995 ; le site est en cours de nettoyage (cl. J.-L. Tornatore)



Fig. 2 Haut fourneau couché de Senelle, 2002 (cl. J.-L. Tornatore)



Fig. 3 Haut fourneau totémisé à Neunkirchen (Allemagne), 2002 (cl. J.-L. Tornatore)



Fig. 4 Ancienne usine de Neunkirchen, réfrigérant transformé en cinéma, 2002 (cl. J.-L. Tornatore)



Fig. 5 Ancienne usine de Duisbourg-Meiderich (Allemagne), parc paysager en cours d'aménagement : vue du site depuis le sommet d'un haut fourneau, 1995 (cl. J.-L. Tornatore)



Fig. 6 Usine de Duisbourg-Meiderich (Allemagne) : haut fourneau et cowpers dans la végétation du nouveau parc paysager, 1995 (cl. J.-L. Tornatore)



Fig. 7 Usine de Völklinger (Allemagne), Centre européen d'art et de culture industrielle.
Illumination de Hans Peter Kuhn, 1999 (cl. Patrimoine culturel mondial Völklinger Hütte / Gerhard Kassner)

guerres, il vient combler un vide diachronique dans la représentation de l'histoire des techniques sidérurgiques.

Le 8 avril 1992, l'instance consultative régionale de protection, la Commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique³³, se prononce à l'unanimité en faveur du classement du haut fourneau et de ses annexes³⁴. Cette proposition est renouvelée un mois plus tard, également à l'unanimité, par la Commission supérieure des monuments historiques, qui conduit à une instance de classement prononcée par arrêté ministériel le 11 septembre 1992. L'essai n'est cependant pas transformé immédiatement. Les années 1992-1994 sont employées à la réalisation d'un certain nombre d'études (techniques, d'ingénierie culturelle, d'aménagement urbain) qui visent à donner corps à un projet de réaffectation du site. Un coup de pouce décisif est donné par la mission d'expertise commandée par la Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine (Drac) aux historiens Philippe Mioche et Denis Woronoff. Sur la base de leur plaidoyer (Mioche & Woronoff 1995), le haut fourneau et ses annexes sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté préfectoral du 31 juillet 1995. Cette reconnaissance n'a cependant pas pour effet de sortir le monument du sommeil dans lequel il est plongé. Mettons qu'il soit pris dans un jeu de forces contradictoires et fortement crispées qui contribue à son immobilisation. Côté sidérurgie, c'est toujours la même hostilité résolue au maintien d'installations obsolètes et jugées porteuses d'une image négative de l'industrie sidérurgique, au point qu'Usinor est parvenu à faire annuler l'arrêté d'inscription, en 2000 ; celui-ci a depuis été renouvelé sur proposition de la Commission régionale du patrimoine et des sites de Lorraine. Côté État, les années 1990 connaissent un infléchissement certain de la politique du patrimoine : du moins un repli prudent sur les catégories classiques du patrimoine national. Au sein de ses services déconcentrés, on constate une nette opposition entre Drac et Drire (Direction régionale de l'industrie, la recherche et l'environnement), opposition confortée par un curieux montage préfectoral, caractéristique de la double contrainte : peu de jours avant l'arrêté d'inscription de 1995, le même préfet a pris un arrêté d'extension du périmètre de sécurité de la conduite des gaz résiduels des hauts fourneaux d'Hayange qui passe à proximité de l'usine d'Uckange pour alimenter une

33. La COREPHAE est devenue aujourd'hui CRPS, Commission régionale du patrimoine et des sites.

34. Les éléments proposés à la protection au titre des monuments historiques, et qui le seront effectivement, sont le haut fourneau U4 avec ses annexes : cowper incluant cheminée, halle de coulée, tuyauteries, portique de chargement, dispositifs d'épuration, bennes Staehler, wagon porte-bennes, rails de roulement, accumulateurs de matières ; le bâtiment des compresseurs, pour les façades et les toitures ; le bâtiment des soufflantes en totalité y compris les machines ; le bâtiment d'administration, pour les façades, les toitures, le hall d'entrée et le grand escalier ; la sous-station électrique en totalité, avec ses installations ; le bâtiment des chaudières en totalité, incluant les machines.

centrale électrique, et qui de fait compromet la perspective de création à moyen terme d'un établissement recevant du public. Les communes de la vallée sont faiblement mobilisées, sans doute rebutées par la perspective de coûts d'investissement et de fonctionnement très élevés. Occupées à « verdir » les images de la Moselle et de la Lorraine et à « s'affranchir » du siècle industriel, les collectivités territoriales ont montré jusqu'à une date récente un désintérêt certain pour l'institution de ce type de patrimoine, doublé d'une méfiance de toujours pour les initiatives émanant des communes des bassins sidérurgiques³⁵. Enfin ces positions s'appuient sur une controverse récurrente sur le choix du site et sa capacité à représenter la sidérurgie lorraine³⁶.

Il n'est pas indifférent que ce soit la parole d'historiens reconnus qui ait fait pencher la balance en faveur de l'élection du haut fourneau d'Uckange. Au stade de l'expertise patrimoniale, la scène est en grande partie occupée par deux grandes catégories d'acteurs : des historiens – historiens des techniques mais aussi spécialistes d'histoire économique et sociale – et des représentants du monde des technosciences – ingénieurs, techniciens, cadres voire agents de maîtrise des entreprises touchées par les mutations industrielles. S'agissant des premiers, il est notable que, eu égard à la particularité des objets soulignée plus haut, leur engagement patrimonial sort des voies de la recherche accomplie selon des critères strictement académiques pour se déployer en recherche appliquée à la conservation qui en constitue la finalité. La « plus-value scientifique » créée par l'étude du patrimoine industriel (Woronoff 1989 : 458) coûte paradoxalement à ses producteurs d'agir hors de la sphère scientifique. « L'historien du patrimoine industriel, écrit Louis Bergeron (1992 : 152), se voit imposer de quitter sans cesse le terrain de l'inventaire ou de la recherche pour celui de l'action publique : sensibilisation, information, défense, valorisation. Il ne peut se dispenser d'être celui qui rassemble et recueille les fragments, avant même de pouvoir les orchestrer sous peine de ne jamais pouvoir parvenir à ce stade ». Aussi le réseau de cet investissement s'appuie-t-il sur des associations et des publications qui ont vocation à rechercher une audience élargie³⁷.

35. Pour le dire vite, la politique publique en matière de traitement des nombreuses friches industrielles a été celle de la « table rase » et du « verdissement ». En témoigne le logo du conseil général de la Moselle, ci-devant département fortement industrialisé, qui représente, stylisés, un arbre vert dans un paysage vallonné tout aussi vert traversé par la bande bleue d'une rivière.

36. L'usine d'Uckange présente le double handicap d'une part d'être une usine de production de fonte de moulage, alors que la sidérurgie lorraine a construit son image sur la fabrication du fer et de l'acier ; d'autre part d'être une usine « allemande », c'est-à-dire construite par un industriel allemand pendant l'Annexion.

37. Au titre d'une association à vocation nationale, citons le Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel (Cilac), qui publie la revue *l'Archéologie industrielle en France*. On trouvera dans Bergeron et Dorel-Ferré (1996 : 87 *sq.*) des éléments d'histoire du mouvement en faveur du patrimoine industriel dans le contexte français.

Les représentants du monde de l'industrie et des technosciences sont quant à eux à l'origine d'une dynamique associative locale motivée par des fermetures d'usines en tant que celles-ci sont l'expression de la fin d'un monde industriel. Tel est le sens des associations créées en Lorraine qui scandent le démantèlement de son industrie minière et sidérurgique : elles sont à la mesure de l'image désormais mythique de « Texas lorrain » qui a connu son apogée durant les trente glorieuses. Nous intéressent particulièrement ici celles qui ont initié un processus de mise en patrimoine appuyé sur des dispositifs d'État (musée contrôlé, protection au titre des monuments historiques) et dont il est notable qu'elles présentent un mode de structuration qui tend à reproduire la hiérarchie de l'entreprise. Ainsi, à l'origine de la conservation du carreau Wendel à Petite-Rosselle, dans lequel est installé depuis 1990 le Musée du bassin houiller lorrain, on trouve le Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) du bassin houiller lorrain créé en 1985 sur l'initiative d'un ancien directeur de communication des Houillères du bassin de Lorraine (HBL). Présidée un temps par le président même des HBL, puis par l'ancien directeur du siège Wendel et ancien directeur des HBL, l'association a compté une proportion non négligeable d'ingénieurs et de cadres retraités qui jusqu'à la fin des années 1990 ont pesé sur les orientations de l'entreprise patrimoniale³⁸. Côté bassin du fer, le Musée des mines de fer de Neufchef, près d'Hayange en Moselle, a été créé par un groupe d'agents de maîtrise sous la houlette énergique d'un chef-porion³⁹ de la mine d'Hayange. Celui-ci reconnaît qu'au groupe initial de porions – « Nous, on était tous des porions » –, se sont agrégés des « personnes étrangères à la mine, des instits, des sidérurgistes » mais seulement « quelques ouvriers ». Cette identification sociologique des acteurs du musée est tout à fait reconnue comme en témoigne le graffiti « Musée des chefs » inscrit sur le mur du bâtiment la veille de son inauguration. Il est vrai que le projet a été lancé au milieu des années 1980 alors que ses promoteurs sont encore en activité et que la survie de la mine d'Hayange est ardemment défendue par les syndicats. Enfin, la défense du haut fourneau d'Uckange doit beaucoup à la mobilisation d'ingénieurs retraités ayant occupé des postes à haute responsabilité dans l'usine, soit, on l'a dit, l'ancien ingénieur en chef mais aussi l'ingénieur responsable des travaux neufs et de l'entretien.

L'institution patrimoniale d'État, et particulièrement la Mission (puis Cellule) du patrimoine industriel, créée en 1983 au sein du service de l'Inventaire général du ministère de la Culture, a organisé en quelque sorte la

38. Depuis 1999, le musée (contrôlé) est géré par une structure intercommunale, le Syndicat mixte pour la création et la gestion du musée de la Mine. Perdant sa fonction de maître d'ouvrage, le CCSTI est devenu Association des amis du patrimoine de Moselle-Est.

39. Agent de maîtrise du fond.

rencontre de ces deux catégories d'acteurs en s'attachant leurs compétences pour satisfaire à la phase dite « scientifique » de repérage et d'inventaire de la chaîne patrimoniale. La Cellule du patrimoine industriel a initié, dans le courant des années 1990, un programme d'élaboration d'un système descriptif des objets industriels, une sorte de méthodologie de classification des machines procédant de la construction d'un langage commun entre historiens et ingénieurs. Du point de vue de ces derniers, la collaboration a nécessité une longue période d'ajustement pour aboutir à un système descriptif considéré comme un compromis entre les exigences descriptives de l'Inventaire et les capacités d'assimilation à moindre coût de technologies complexes par des agents ayant principalement une formation d'historien et d'historien de l'art⁴⁰. La lenteur de la mise en œuvre de cette collaboration est un indicateur de la difficulté pour l'institution patrimoniale d'intégrer des objets qui la mettent en quelque sorte en porte-à-faux par rapport à une compétence traditionnelle, quasi exclusive, en matière architecturale. Les débats qui agitent l'institution et sa sphère scientifique associée portent sur la nature des objets relevant du nouveau domaine patrimonial et la nécessité d'augmenter son équipement d'expertise. Ainsi pour prendre la mesure de la complexité de la catégorie et la décliner dans ses dimensions scientifique et technique, voire anthropologique (cf. séminaires de l'École du Louvre 1983), revient-on progressivement sur l'assimilation première du patrimoine industriel à une architecture industrielle, voire à l'architecture associée à la « civilisation industrielle »⁴¹. Cette ouverture se fait nettement au bénéfice de la dimension scientifique et technique qui donc apparaît comme déterminante pour le devenir culturel de l'objet industriel. Eu égard aux catégories d'experts qui instruisent leur traitement préalable en documents – au même titre qu'une pièce d'archive –, voilà des « monuments » qui travaillent davantage à la célébration d'un génie scientifique et technique qu'à la capitalisation de mémoires du monde du travail industriel et particulièrement de la condition ouvrière⁴². Ce sont avant tout des témoins remarquables et irremplaçables

40. Entretien avec un ancien responsable du service de contrôle de qualité de la tôle puis responsable du groupe de formation technique de Sollac.

41. Assimilation fondatrice puisque la catégorie est réputée être née d'une prise de conscience consécutive à la destruction de bâtiments associés à des gestes architecturaux remarquables, en particulier les Halles de Baltard en 1970. Malgré le souci de dépasser cette assimilation, l'architecture industrielle n'en continue pas moins d'assurer la « représentation » de la nouvelle catégorie. Il est notable que toute publication de « célébration » du patrimoine industriel (cf. Andrieux 1992, Bergeron & Dorel-Ferré 1996, Belhoste & Smith 1997, Roux 2000) sacrifie à la présentation d'un certain nombre de sites-phares aux qualités architecturales incontestables : ainsi, parmi les incontournables, la chocolaterie Menier à Noisiel devenue le siège de la société Nestlé.

42. Sans doute faut-il nuancer cette assertion à la lumière d'un clivage entre historiens et ingénieurs quant à la question de la représentation de la technique et d'un engagement historien pour l'essor d'une nouvelle discipline, l'archéologie industrielle, qui fait des sites qu'elle étudie et contribue à conserver la matière d'« une autre histoire du travail » (Woronoff 1989 : 455) ; cf. Tornatore (2004).

de l'histoire des techniques. « Le passé industriel est totalement lié à l'histoire de l'architecture, à l'histoire des techniques et à la science de l'ingénieur », écrit Emmanuel de Roux (2000 : 16). Tels sont les mobiles affirmés de la nouvelle catégorie patrimoniale.

Culture de métier et culture d'entreprise

S'ils bénéficient d'un service instructeur d'État, la Mission du patrimoine ethnologique, les motifs anthropologiques du patrimoine industriel apparaissent quant à eux subordonnés à l'orientation techniciste de la catégorie. Cette hiérarchisation des motifs est patente si on prend en compte les modes de valorisation auxquels donnent lieu les restes industriels. En effet, l'intervention des représentants des technosciences tend à se produire à tous les stades de la chaîne patrimoniale. Autrement dit, le réseau s'étend à de nouvelles formes de coopérations qui ne sont plus seulement de l'ordre de l'inscription scientifique mais qui prétendent agir au niveau de la médiation culturelle. Cette nouvelle configuration est déjà perceptible dans la conservation-restauration, lorsque la compétence de l'ingénieur est requise pour instruire le dossier sanitaire de l'objet. Ainsi une des premières études consacrées à la gestion matérielle post-industrielle du haut fourneau d'Uckange a été réalisée par un ancien ingénieur de l'usine. Par la suite, reconnaissant leur incompétence en la matière – « nous, on ne sait pas faire » –, le service régional des monuments historiques et les services départementaux de l'architecture ont envisagé de déléguer l'étude sanitaire du nouveau monument historique à un laboratoire privé associé à un technicien haut-fourviste. Mais on voit également l'intervention des techniciens, ingénieurs et agents de maîtrise, autrement dit l'intrusion des technosciences, s'étendre également à la mise en exposition de l'objet ou de la technologie qu'il représente. Voici comment le chef-portion fondateur du Musée des mines de fer de Neufchef raconte les débuts de l'aventure. Le groupe qu'il dirige entreprend alors de relever un ancien réseau de galeries à flanc de colline, exploitées au XIX^e siècle et en partie obstruées :

« [Il y avait] un peu d'inconscience au départ. Se lancer dans une opération comme ça ce n'était pas simple, mais on n'a pas évalué les conséquences, on a démarré. Il est vrai que le projet était accessible à des anciens mineurs, parce qu'à des anciens mineurs, quand vous leur donnez des galeries, ils savent travailler. On a commencé à dégager à la pelle, à la brouette, au pic ; on a dégagé les galeries parce que c'était complètement obstrué de gravas, de dépôts de minerai. Ensuite, il a fallu soutenir les galeries. Ça, on savait faire. Les outils n'étaient pas compliqués, on les connaissait, on les a récupérés et donc progressivement on a amélioré, on a assaini, on a nettoyé, ce qui faisait que tout doucement le circuit était rendu visible à la visite. Ensuite, il a fallu simplement

prévoir un circuit muséographique expliquant toute l'évolution des mines de fer, des origines à nos jours. Pour nous, c'était simple, on démarre du travail physique, on passe par une mécanisation dans les années 1950 pour arriver à la vie moderne. Pour nous, c'était un schéma très simple. » (Entretien réalisé en février 1997.)

Le réseau de galeries relevées selon les règles de l'art des mines et mises en sécurité propose aujourd'hui aux visiteurs, constitués en groupes guidés par un ancien « mineur », un parcours souterrain dont la muséographie est centrée sur l'histoire des techniques minières. Cette histoire procède d'une conception linéaire du progrès technique que le visiteur appréhende physiquement : à mesure qu'il s'enfonce sous terre, il « parcourt » l'évolution des techniques d'exploitation dans le sens d'une mécanisation croissante. L'orientation techniciste est soulignée par le commentaire du chef-porion qui montre comment le groupe de mineurs est passé sans solution de continuité de l'exploitation minière au dispositif culturel, d'une pratique technique à la conception muséographique, de la restauration à la mise en valeur. « Ça on sait faire » : leur compétence technique suffit à justifier une compétence muséographique et au-delà culturelle.

La perspective du musée – ou du patrimoine – permet à ces techniciens de reconvertir une compétence technique et professionnelle en compétence culturelle et par-là accompagne une double rupture, celle de leur vie professionnelle et celle de la fin de la mine. En cela, le musée fonctionne bien comme un dispositif de transition et de médiation. « Nous, ce qui a été bien ici », conclut notre chef-porion, « c'est qu'on se retrouvait, casse-croûte, le litre de pinard, à 9 heures, on retrouvait l'ambiance de la mine, ça c'était important, c'était chaleureux ». Autrement dit le temps de la construction du musée s'inscrit encore dans le temps de la mine. Mais en même temps, il préfigure la future représentation de la mine patrimonialisée : celle qui trace les contours d'une communauté idéale de travail placée sous le signe de la solidarité technique. Situation exemplaire : voilà des agents de maîtrise n'hésitant pas à reprendre pic, pelle et brouette, c'est-à-dire à agir comme des ouvriers mineurs. Ce faisant, ils se posent en porte-parole d'un métier réduit à sa dimension technicienne : l'être mineur dans sa seule interaction avec la matière, ici le minerai et les forces souterraines⁴³.

La maîtrise de l'image d'une culture de métier apparaît avec cette expérience comme un enjeu majeur de l'implication des représentants des technosciences. La notion de « mineur », comme celle de « sidérurgiste », réfère

43. Cet amalgame fonctionne puisque dans l'ouvrage d'Emmanuel de Roux (2000 : 19, c'est moi qui souligne), on lit ceci : « À Aumetz et à Neufchef, ce sont des *anciens mineurs* des mines de fer qui ont tenu à ouvrir des musées avec une partie des machines en place et, dans le cas de Neufchef, un parcours souterrain à travers les galeries de l'ancienne mine. »

alors à une communauté de métier de laquelle sont gommées les aspérités, les tensions sociales propres au monde du travail. À cet enjeu peut s'adjoindre celui de la maîtrise de l'image de l'entreprise. Prenons le cas de la réaffectation patrimoniale et muséographique du carreau minier de Petite-Rosselle. Un temps, et à travers l'implication de ses ingénieurs, les HBL ont voulu considérer le musée comme un outil de communication accompagnant, du point de vue de l'entreprise, la fin de l'activité charbonnière. Deux faits montrent ici l'importance du contrôle de l'orientation technicienne dans la perspective patrimoniale. Le premier porte sur le choix des thèmes d'expositions et la préférence marquée par le CCSTI pour des thèmes techniques, par exemple « les lampes de mine », aux thèmes sociaux, par exemple une longue grève pendant les années 1950. Le second porte sur la représentation muséographique de la mine : celle-ci a donné lieu à une vive et longue controverse (1994-1998) qui a opposé, pour le dire vite, les ingénieurs des mines de l'association et les ingénieurs culturels du musée (Deluze & Roth à paraître). La « mine-image », sorte de parcours souterrain, à faible profondeur, qui recrée l'ambiance technique et de travail de la mine, défendue par les premiers au titre d'une compétence technique⁴⁴ était rejetée par les seconds au motif qu'en étant centrée sur le seul aspect des techniques minières, cette scénographie apparaissait trop réductrice et ne rendait pas compte de la complexité de l'industrie minière dans ses dimensions non seulement techniques mais aussi économiques et sociales.

La reconnaissance conjointe de cultures de métier et de cultures d'entreprise placées sous l'égide de la culture scientifique et technique constitue la déclinaison anthropologique du patrimoine industriel. Plus précisément, cette approche vient apporter sa caution à la reconnaissance, derrière les objets, d'un « patrimoine vif » considéré comme constitutif de la société française : d'une part, les arts du faire⁴⁵, dont le sentiment de la « sauvegarde » (Micoud 1996) est aiguisé par les changements technologiques du XX^e siècle, et d'autre part l'entreprise, au titre de sa « fonction historique [...] comme cellule de base de la croissance économique »⁴⁶. On peut saisir dès lors la portée politique du geste patrimonial ou, en d'autres termes, mesurer les effets du processus de politisation de la nouvelle catégorie patrimoniale. « C'est sur l'entreprise que nous aimerions

44. Toute entreprise minière a été confrontée à la reconstruction factice du monde souterrain au titre de la formation ou de l'essai d'engins ; avant d'être un dispositif muséographique au demeurant fort répandu, la mine-image était un dispositif technique d'apprentissage et de familiarisation au travail en sous-sol.

45. Significativement, les enquêtes sur les savoir-faire ont constitué un chantier majeur de la Mission du patrimoine ethnologique dans les années 1980 (cf. Chevallier 1991a, 1991b), même si, au final, ceux-ci se sont avérés « un objet introuvable » (Chevallier 1991b : 7).

46. « L'intégration du patrimoine industriel au champ culturel et à l'évolution sociale récente se reconnaît aujourd'hui au fait qu'il ne suscite plus les incompréhensions d'ordre idéologique .../...

voir poser un autre regard qui ne serait plus empreint de peur, de haine ou d'indifférence », écrivent Virginie Kollmann et Michel Vallère (1992 : 12). La volonté affichée de réhabilitation de l'entreprise, et des compétences techniques et professionnelles qu'elle a secrétées, contribue à la formalisation d'une mémoire pacifiée du monde industriel et à la conservation d'un capital culturel neutralisé⁴⁷.

Machine chaude, monument froid...

Dans l'attente d'une stratégie culturelle

La participation d'anciens acteurs de l'usine à sa conversion culturelle est à la mesure de la réduction opérée par la perspective patrimoniale. Ceux-ci, issus d'une sélection socioculturelle, associés à la sphère scientifique et institutionnelle de l'État patrimonial, voire transformés de témoins en « historiens », sont désormais associés à la cause de l'objet patrimonialisé : objet-témoin qu'il s'agit de « faire parler » (Jamin 1985) et de rendre présent à un tiers-visiteur. Pour autant, l'ouverture du corpus patrimonial aux objets et aux technologies de l'industrie du XX^e siècle n'est pas sans susciter en retour des interrogations non seulement sur le statut de l'objet patrimonial et son mode de conservation, mais aussi sur les valeurs de représentation qui lui sont attribuées. Autrement dit, l'intrusion en particulier de la machine met en cause le sens et les modalités de son traitement en monument historique. En 1983, André Desvallées (1983 : 87) se demandait comment résoudre la contradiction entre « conservation statique », qui est au principe du monument historique, et « conservation dynamique », que semblent réclamer ces nouveaux objets ? Soit, si pour faire l'objet d'une réception qui justifie sa conservation, la machine doit être présentée en fonctionnement, comment concilier le risque d'usure qui en découle avec la règle de l'inaliénabilité qui gouverne tout objet du patrimoine ? L'affaire se complique singulièrement avec des dispositifs techniques comme les mines, ou ces machines complexes que

auxquelles il avait pu se heurter il y a une quinzaine d'années. Sans doute a-t-il contribué à cette réhabilitation de l'entreprise, qui apparaît comme l'une des évolutions centrales de la décennie précédente dans la perception des valeurs sociales de nos concitoyens. En ce sens, il a remis en lumière la fonction historique, nullement dépassée aujourd'hui, de l'entreprise comme cellule de base de la croissance économique » (Denis Varloot, ancien président du Cîlac, in *Le Patrimoine industriel* 1996 : 11).
 47. On est loin des formes militantes et politiquement orientées de l'engagement patrimonial directement liées au climat de lutte qui caractérise la phase vive du démantèlement de la sidérurgie du bassin de Longwy dans les années 1980 (c'est-à-dire antérieurement à l'entrée en scène de l'État patrimonial). La scène est alors occupée par des acteurs politiques et syndicaux, et une diversité d'associations regroupant des ouvriers comme des intellectuels. Parmi ces derniers, émerge la figure de l'historien Gérard Noiriel. (Cf. Noiriel 1986 ; Charasse & Noiriel 1986 ; Leveratto & Montebello 2001 ; Da Costa & Deshayes à paraître).

sont les hauts fourneaux, les fours de verrerie, de l'industrie de la chaux, de l'aluminium, du pétrole, etc. : ils se prêtent mal à une reconversion culturelle dans la mesure où non seulement ils interdisent toute saisie en fonctionnement ou *in situ* mais présentent également une plus grande fragilité dès lors qu'ils sont en arrêt d'activité. Un groupe de travail, récemment constitué sous la direction de François Labadens, Philippe Mioche et Denis Woronoff, a suggéré de les singulariser et de les rapporter à une catégorie patrimoniale spécifique, celle des « machines chaudes », en tant qu'elles sont « l'essence et le principe actif de la seconde industrialisation » (P. Mioche) et constituent ce faisant des témoins majeurs de la période, et eu égard aux problèmes posés par leur monumentalisation⁴⁸. « Les machines chaudes, dit F. Labadens, sont des êtres vivants. À partir du moment où elles sont arrêtées, elles deviennent des cadavres qui se décomposent facilement. Sauf si nous trouvons des méthodes de momification efficaces, l'entretien de ces installations est très lourd. Nous avons encore beaucoup de difficultés à *gérer la matérialité* des machines chaudes. Celles-ci ne doivent être ni de simples signaux ni des ruines contrôlées »⁴⁹. Patrimoine à la valeur historique fragile, monument-document par conséquent extrêmement coûteux à conserver, les machines chaudes aiguïssent une double question que jusque-là la lenteur de l'emprise du temps – à une échelle qui dépasse la vie humaine – et l'assurance de l'esthétisation produite par l'inscription scientifique permettaient d'écarter : celle de la pérennité du monument historique et celle de sa production comme haut lieu du patrimoine.

Comment concilier les deux ? La catégorie des machines chaudes vient rappeler que les objets, les monuments, les sites ne s'imposent pas « naturellement » comme monuments historiques, c'est-à-dire comme des monuments produits par l'histoire. À ce titre, sa portée heuristique est double. D'une part, elle met en évidence la fonction de l'arrière-plan cognitif qui instruit l'objet. La machine chaude est à la fois la métaphore de toute opération de monumentalisation, c'est un processus de refroidissement plus ou moins rapide, et une métaphore possible de l'objet patrimonial, c'est un cadavre en décomposition, traité par embaumement scientifique. L'exposition brutale et crue du mort n'est pas acceptable. Pour obvier à cette crudité, pour donner au mort sa beauté, pour trans-

48. Cette nouvelle catégorie du patrimoine industriel était au centre d'une rencontre organisée par F. Labadens, P. Mioche & D. Woronoff : « Les "machines chaudes" industrielles : un patrimoine possible ? », Université de Paris I-Sorbonne, 5 novembre 1999.

49. « Les "machines chaudes" industrielles... », *op. cit.* (c'est moi qui souligne). F. Labadens est un ancien directeur de communication du groupe Usinor et le créateur en 1991 de l'Espace archives, à Serémange-Erzange (Moselle), un centre d'archives intermédiaires et historiques d'Usinor.

former la douleur du deuil en une nostalgie toujours fugace et donc toujours supportable de l'absence, Michel de Certeau (1994 : 49) l'a souligné, un discours scientifique dont la fonction allouée par la société est de « cacher ce qu'il prétend montrer » est nécessaire : il permet d'instaurer une relation pédagogique⁵⁰. Mais, en même temps, elle souligne avec acuité la nécessité de la mise en œuvre d'une stratégie culturelle qui assure et développe la relation avec le visiteur. Elle rappelle cette propriété majeure attribuée à tout objet patrimonial : les choses « montrent à condition qu'on les montre », « elles deviennent patrimoine par le geste qui les expose pour ce qu'elles montrent » (Davallon, ed. 1986 : 101).

Toute « forme » patrimoniale procède par conséquent d'un investissement dont le coût – ou encore la « gestion de la matérialité » – se mesure à l'aune de la portée symbolique, culturelle, politique... de la relation qu'elle établit. Telle est la leçon de l'intrusion des machines chaudes dans le jeu patrimonial. Un haut fourneau comme celui d'Uckange, monument historique en attente d'un « repreneur », a-t-il le même coût qu'une cathédrale, par exemple celle de Metz, monument historique, propriété de l'État ? La réponse est donnée par les problèmes de stabilisation que rencontre en France la catégorie « patrimoine industriel » et d'intégration aux dispositifs de politisation du patrimoine, autrement dit de son institution comme « forme d'État » (Thévenot 1985). Aussi la montée en généralité de tout nouvel objet dépend de la mise en œuvre d'une stratégie culturelle appropriée au coût d'investissement consenti. À quelle stratégie culturelle peut alors prétendre l'ancienne machine chaude « haut fourneau d'Uckange », selon l'orientation patrimoniale qui lui a été donnée ? Pour répondre à cette question, faisons un bref détour par l'examen de trois modes de traitement de sites sidérurgiques réalisés en Allemagne.

Le premier, minimaliste, est désigné du terme de « totémisation ». Appliqué à l'usine de Neunkirchen, en Sarre, il consiste dans la transformation en « mobilier urbain » de l'emblématique haut fourneau : dépouillé de ses annexes et des bâtiments techniques qui composaient l'usine, protégé de la rouille et repeint avec des couleurs (le rouge en particulier) qui suggèrent son ancienne activité, il se dresse tel un totem au cœur du tissu urbain⁵¹. Le second relève de la « conservation pauvre », selon les termes de

50. Jean Davallon (1999 : 240) a bien mis l'accent sur la particularité de la relation qui s'instaure dans la situation de « communication pédagogique » éprouvée de longue date par le musée : la spécificité du musée réside dans le fait qu'il « incorpore ou internalise un discours savant » – que ce soit celui de l'histoire de l'art, celui de l'histoire naturelle, ou encore celui de la technologie ou celui des sciences – « dans l'organisation spatiale de la représentation ». Ce discours savant d'arrière-plan vise « à régler le discours du visiteur » (*ibid.*). Ainsi « le savoir encadre la présentation comme son principe et son effet » (*ibid.* : 244).

51. Précisément deux hauts fourneaux ont été conservés. Le second a été classé monument historique et fait l'objet d'un projet muséographique.

l'architecte Axel Föhl⁵², et a été expérimenté sur l'usine de Duisbourg-Meiderich, dans la Ruhr. Considéré comme « une œuvre d'art collective créée par des ingénieurs, qui s'est développée au cours des cent ans de son histoire », « comme un immense *landart* qui a pu être peu à peu remodelé à l'aide des jardiniers »⁵³, ce site sidérurgique a été transformé en parc paysager, dont les diverses parties renvoient aux fonctions techniques du site d'origine : le « parc des hauts fourneaux », le « parc des crasses », le « jardin des soutes », etc. Ce traitement est dit « pauvre » parce qu'il vise à obvier aux coûts financiers non seulement induits par la taille des grands ensembles de l'industrie, mais aussi et surtout par des pratiques de conservation tendant conjointement à une « sur-restauration » et une application maximaliste des règles de mise en sécurité. Dans la perspective « pauvre », l'économie des moyens est rendue possible par une définition préalable de l'objectif de conservation – pour combien de temps et pour quoi faire ? – et par une limitation de la tentation de vouloir faire tout dire au monument ou au site protégé – autrement dit une limitation du traitement en document du monument (*ibid.*). Enfin, le troisième concerne l'usine de Völklingen en Sarre, labellisée « patrimoine mondial de l'humanité ». Là, la conservation du site a été effectuée selon le principe de la « ruine contrôlée ». Dans cette perspective, seule une partie des installations techniques et des bâtiments a été restaurée et aménagée pour le public. Ainsi, sur une ligne de six hauts fourneaux, un seul a été traité et rendu accessible au public, après réfection des escaliers et passerelles jusqu'au « gueulard », tandis que les autres, interdits au public, ont été laissés en l'état. La notion de « ruine contrôlée » repose sur le constat qu'« aucun monument ne peut survivre quelques siècles en conservant l'intégralité de sa matérialité » (*ibid.*) et que, au lieu de le détruire, il est préférable de le confier au temps tout en garantissant une certaine sécurité et de renvoyer aux générations suivantes la question de son éventuel traitement.

Quels sont les traits généraux des conceptions allemandes du traitement des restes industriels dont témoignent ces réalisations ? La mise en sommeil des sites dans l'attente de futurs « repreneurs » est préférée à la politique de la table rase. Par ailleurs, leur reconversion ne se réduit pas à l'expression de leur seule dimension patrimoniale mais peut être étendue à d'autres activités (culturelles, sportives, de loisir, voire économiques) : parc de loisir de proximité, le site de Duisbourg-Meiderich est également un lieu d'entraînement du club alpin de la Ruhr ; l'usine de Völklingen a vu son immense

52. Axel Föhl, « Duisbourg-Meiderich : les hauts fourneaux de Thyssen. Conservation du patrimoine et installations industrielles de grande taille », s.d., ms., trad. de l'allemand par Jean-Marc Deluze.

53. Site internet (www.latzundpartner.de) des architectes paysagers, Latz+partner, qui ont réalisé l'opération.

halle des soufflantes transformée en lieu d'expositions et de concerts ; une annexe du haut fourneau de Neunkirchen (les réfrigérants) a été transformée en salle de cinéma. Autrement dit, ces formes de traitement témoignent du souci de décliner le site « au présent », c'est-à-dire de le réaffecter à des usages contemporains, sans référence a priori, ou systématique, à son passé. La réaffectation n'est pas gouvernée par la valeur patrimoniale du site qui la déterminerait tout entière. Au contraire, cette valeur est médiatisée par un « intéressement » contemporain qui est la condition de sa reconnaissance. Il en découle que ces formes culturelles s'assurent en premier lieu de la présence de l'objet. Pour reprendre une conceptualisation proposée par Jean Davallon (1999 : 103), elles relèvent d'une « stratégie esthétique », « qui vise à faire de l'objet exposé un objet qui apparaît au public ». Cet « apparaître » (*ibid.*) peut se faire à grand renfort de médiations : artistiques, paysagères, muséographiques... ; il peut aussi reposer sur la seule valeur d'ancienneté du monument. Signal, témoin d'une histoire, présence d'une absence, soumis à l'emprise du temps..., l'objet technique saisi selon cette stratégie est donc susceptible de déployer la palette des « valeurs de remémoration » du « culte moderne du monument » tout en étant le lieu d'expression de « valeurs de contemporanéité » (Riegl 1984). Bref, ces formes de traitement s'inscrivent dans une logique de valorisation centrée davantage sur des visiteurs, des usagers, un public que sur des objets et qui se déploie pleinement dans le temps de la rencontre (Davallon, ed. 1986).

Retour à Uckange. Son haut fourneau est aujourd'hui en attente⁵⁴. En attente de la réalisation du traitement induit par les modalités de la protection dont il a fait l'objet : celle-ci, on l'a dit, englobe un ensemble technique complet – le haut fourneau, ses annexes et les bâtiments techniques associés – de manière à pouvoir restituer la cohérence de son fonctionnement et représenter la chaîne de fabrication de la fonte. Présentée comme l'envers de la « totémisation », puisqu'elle fait du site un véritable document d'histoire des techniques, cette solution a l'inconvénient d'être très coûteuse. Aussi entend-on çà et là proposer une alternative « raisonnable », celle de la maquette. Alternative radicale puisqu'elle constitue un déni de monument⁵⁵. Le débat entre deux solutions apparemment contrastées est révélateur dans une certaine mesure de l'ambivalence de la tradition muséale française représentée, d'un côté, par les musées des beaux-arts et, de l'autre,

54. Si, en raison d'une obligation de désamiantage du bâtiment des chaudières, le site est toujours propriété de l'industriel, sa réaffectation est aujourd'hui prise en charge à un niveau intercommunal (Communauté d'agglomération du val de Fensch) dans le cadre d'une politique patrimoniale qui l'associe à un projet de réhabilitation du château de Wendel et des Grands Bureaux à Hayange.

55. Dans le débat inauguré sur les machines chaudes, il est notable que cette solution alternative est défendue par l'industriel, en l'occurrence Usinor (« Les "machines chaudes" industrielles », *op. cit.*).

par des musées scientifiques et techniques dans la tradition inaugurée par le Conservatoire national des arts et métiers ou les musées d'ethnologie. Ici, on veut insister sur la nécessité de l'objet dont la simple présence instaure un mode de communication par « délectation » (terme cher à Georges Henri Rivière) qui constitue un puissant adjuvant à sa réception scientifique. Mais là, on admet que, à l'instar de l'objet-témoin qu'il s'agit de faire parler à défaut de pouvoir l'admirer, le site reste majoritairement pensé comme l'expression d'un savoir qu'il s'agit de transmettre. Aussi sa mise en exposition relève-t-elle avant tout d'une stratégie de communication pédagogique (Davallon 1999 : 103). Comme je l'ai avancé, ce savoir vise massivement la célébration d'une culture technique. Cette orientation permet la mise en équivalence du haut fourneau « pédagogique » et de sa maquette, soit la réduction du monument à son document technique. Un ancien ingénieur haut fourneux a d'ailleurs imaginé un dispositif muséographique qui illustre parfaitement ce processus de réduction :

M. D. dit ne s'intéresser « qu'à la technique, qu'elle soit mécanique, électrique ou financière » : « le rapport avec les utilisateurs, c'est sans doute une faiblesse de ma part, ne m'a jamais vraiment préoccupé. J'avais une autre façon de voir les gens, de leur faire comprendre que chacun était à sa place, à son métier. La mémoire ouvrière, je ne peux pas en parler, je ne peux pas participer à ça, je ne connais pas ». Il se dit partisan de la conservation du haut fourneau d'Uckange « par raisonnement », parce que « c'est un maillon indispensable » pour rendre compte de l'histoire de la sidérurgie. Il ne se sent pas compétent sur l'aspect culturel de la conservation du haut fourneau, pourtant, il a imaginé que l'on pourrait faire des simulations qui expliqueraient l'ensemble de la chaîne technique, sur le modèle « des simulations de fonctionnement de l'usine avec des panneaux à diodes », qu'il avait faites lorsqu'il était en activité. Pour cela il suffirait de trois tableaux, un pour l'agglomération, un autre pour le haut fourneau, un troisième pour la production de fonte liquide. Bref, conclut-il, « on peut envisager ça du point de vue pédagogique, alors si ça c'est du culturel, je veux bien aussi participer à cette partie-là ». (Entretien réalisé en 1997.)

Poussé à son paradoxe, le coût de l'investissement est le monument lui-même. Le haut fourneau d'Uckange serait-il d'une manière ou d'une autre condamné ? Il est trop tôt pour le dire, même si le label « monument historique » est assurément un viatique puissant. Remarquons, toutefois, qu'avec cette représentation très abstraite et distanciée de la machine et du processus technique, tout droit sortie de la mémoire de l'ingénieur, on est loin du mode de mise en exposition que voulait préfigurer le simulacre de « la dernière coulée ». Représentation d'une chose désormais absente, « la dernière coulée » relève bien d'une stratégie esthétique. Sur le même registre, et en total contraste avec le point de vue de l'ingénieur, on appréciera alors, pour conclure, la « projection » tout droit sortie de la mémoire de cet ancien fondeur à l'usine d'Uckange :

Aujourd'hui reconverti en employé du Trésor public et conseiller municipal d'Uckange, D. E. a travaillé pendant dix-huit ans comme fondeur : il aime bien, dit-il, « le côté souvenir », « le côté cœur de la sidérurgie » ; il se rappelle qu'il comparait les hauts fourneaux d'Uckange « à des Godzillas, les grands monstres des films japonais » : « quand tu es dans la nuit, dans ta chambre, tu as la fenêtre ouverte parce qu'il fait un peu chaud, d'un coup tu as le fourneau qui est un peu bloqué donc il recrache de l'air. Avec la nuit, le silence, le feu qui crachait, on a l'impression que c'était le grand monstre qui était sur Uckange ». Il est un partisan convaincu du maintien du haut fourneau – « c'est notre tour Eiffel » – et pour la création d'un musée qui présenterait certes l'évolution technique des hauts fourneaux – ce qu'il ne connaît pas et n'a pas vu parce qu'il était trop jeune – mais qui n'oublierait pas de montrer « ce que l'usine donne au village, à la ville, l'animation qu'elle amène et les liens qu'elle peut créer ».

Ce témoignage vient démentir l'assertion du journaliste commentant le spectacle pyrotechnique : des ouvriers sidérurgistes ont bien osé imaginer la machine en « monstre tentaculaire ». En revanche, à moins d'être employés dans les bureaux d'étude de l'usine, ils n'auront jamais pensé la voir transformée en panneau à diodes. À la machine abstraite et délocalisée de l'ingénieur soulignant sa valeur de document, le fondeur oppose la présence d'une machine localisée, à la fois concrète et imaginée, cristallisant sa valeur de remémoration ou de rappel.

“Plus grand couché”

Éphémère monument populaire, le spectacle de la vie et de la mort du haut fourneau d'Uckange voulait signifier : « Le passé nous appartient » ; il était en même temps l'aboutissement d'une dynamique tout entière soutenue par la volonté de maîtriser l'avenir. Tenir en quelque sorte les deux bouts de la chaîne... Vivre un rapport au temps qui ne soit pas précisément celui auquel réfère la politique du patrimoine. Examinons alors une dernière occurrence qui ouvre un chantier à venir sur les cristallisations de la mémoire. Peu après l'annonce de l'arrêt de l'usine d'Uckange, durant l'été 1991, il s'est produit un événement qui aura été déterminant pour la protection du haut fourneau : le dynamitage des hauts fourneaux de l'usine de Senelle, les deux derniers hauts fourneaux du bassin sidérurgique de Longwy. L'affaire fait alors grand bruit parce que cette usine, à l'arrêt depuis 1987, fait justement l'objet d'un projet d'aménagement comprenant la conservation de hauts fourneaux. Ce projet est le premier geste patrimonial de l'après-sidérurgie en tant qu'il ratifie sa mort longovicienne et préfigure à terme sa disparition du paysage lorrain. Pour ce bassin d'activité qui fut jusque dans les années 1950 le lieu de la plus forte concentration sidérurgique du monde, la sidérurgie, c'est désormais du passé. En même temps que, sur fond d'éradication systématique des ins-

tallations, se met en place un dispositif de reconversion économique du territoire, cette ultime rupture rend possible la mise en marche de la « machinerie patrimoniale ». Aiguillonnés par une mobilisation associative soutenue par les collectivités locales du bassin, les pouvoirs publics lancent une réflexion sur la possibilité d'associer la conservation de l'usine au processus de reconversion. Pilotée par la Mission interministérielle des grands travaux, commandée à un cabinet d'architectes parisiens renommé, cette réflexion aboutit à la formalisation d'un ambitieux projet de création d'un « carrefour des mutations »⁵⁶, sorte de dispositif multifonctionnel associant le scientifique (centre de recherche sur la civilisation industrielle), l'économique (centre de formations spécialisées, centre de ressource sur les reconversions, espace de promotion de l'acier), le culturel (salle de spectacles, centre de production audiovisuelle), le patrimonial (parcours de la sidérurgie) et enfin le touristique (hôtels et restaurants). Cette orientation est soutenue par l'expertise historique des services patrimoniaux de l'État, engagée dans une entreprise d'inventaire des éléments les plus significatifs de l'ensemble de la filière technique. Le consensus qui s'esquisse rencontre cependant la ferme opposition de l'industriel. Pour le directeur d'Unimétal, la conservation d'un haut fourneau est tout simplement impensable : « impossible », « irréaliste », qui nécessiterait « un entretien considérable »⁵⁷. Cette opposition a été sans doute déterminante dans l'échec de la monumentalisation de Senelle. Déjà, par décision prise semble-t-il au sommet de l'État, la perspective longovicienne de grands travaux est refermée : l'ambitieux projet est enterré. Quant à une simple solution patrimoniale, elle est vite compromise par la mise en œuvre du nettoyage du site, malgré une demande de moratoire formulée par les services déconcentrés de l'État. Début 1991, Unimétal fait détruire les annexes des hauts fourneaux – privant ainsi la chaîne de production d'une intelligibilité qui aurait légitimé sa protection du point de vue des services patrimoniaux. En juillet, on entreprend les ultimes destructions. Les associations s'en émeuvent et alertent les pouvoirs publics. Au terme d'une vive agitation abondamment relatée dans la presse et d'un suspense de plusieurs jours, les deux derniers hauts fourneaux du bassin sont dynamités le 19 juillet 1991. L'affaire aurait pu s'arrêter là, n'était l'obstination d'un adjoint à la culture de la municipalité de Longwy qui, quelques jours plus tard, fait interrompre les travaux de déblayage des carcasses effondrées. Du moins, une fois les armatures métalliques découpées, il empêche la destruction de la cuve restée intacte d'un

56. « Proposition pour la création d'un carrefour des mutations sur le site de Senelle-Herserange dans le bassin de Longwy » par Reichen et Robert, architectes, et Tétra programmation, dossier provisoire, mai 1990.

57. *Le Républicain Lorrain*, entretien avec M. Jean Mangeot, 1986.

haut fourneau. À ce jour, ce résidu est toujours là, soulignant d'une présence qui dérange le vide d'un fond de vallée en friche, en mal de réhabilitation. Baptisé « haut fourneau couché », il est, d'un côté, prudemment ignoré par les collectivités locales (Longwy et Herserange) propriétaires de la friche et, d'un autre, jalousement préservé par une association locale de défense du patrimoine qui en a fêté l'été 2001 le dixième anniversaire à grand renfort de musique techno et de spectacle son et lumière.

La conservation du haut fourneau d'Uckange est la résultante de l'onde de choc causée par le dynamitage sans concertation des hauts fourneaux de Senelle. Elle conforte l'engagement de l'État dans l'entreprise de conservation de ce fameux élément représentatif. On ne peut pas comprendre Uckange si on ne prend pas en compte cet essai avorté qu'a été Senelle. L'un et l'autre sont liés ; ils sont les signaux complémentaires d'un processus de mise en patrimoine en situation de perte ou de rupture socioéconomique. Pour autant l'un et l'autre constituent deux voies contrastées de ce processus. La première, celle de la patrimonialisation d'État, a produit un monument historique qui peine à trouver sa stratégie culturelle. La seconde, cristallisation née d'une patrimonialisation d'État ratée, a produit un reste, une ruine, mais qui n'est pas sans relief. « Plus grand couché », lit-on quelques mois après sa chute dans un article du quotidien local⁵⁸. Ce n'est pas un monument historique car il n'a plus valeur de document ; c'est peut-être une sorte de contre-monument au sens donné par les réalisations de Jochen Gerz⁵⁹ ; c'est certainement un pur « monument intentionnel », au sens de Riegl (1984), qui parle tout à la fois pour qui veut l'entendre de la sidérurgie et de son démantèlement, des luttes, de la difficile reconversion, du travail de deuil et du travail de mémoire, qui pointe avec acuité la présence d'une absence et la difficulté consécutive d'envisager l'avenir. Formulons ceci qui vaut à titre d'hypothèse et de questionnement : d'un côté, le temps saisi dans la durée des objets ; de l'autre, le temps saisi dans la durée des collectifs. Les deux monuments relèvent-ils du même régime d'historicité ?

MOTS CLÉS/KEYWORDS : patrimoine industriel/*industrial heritage* – mémoire/*memory* – culture technique/*material culture* – monde ouvrier/*working-class world* – histoire sociale/*social history* – Lorraine.

58. Guy Feller, « Longwy : voyage au cœur du haut fourneau », *Républicain Lorrain*, 19 avril 1992.

59. Artiste plasticien allemand qui a développé une réflexion sur la mémoire du monument à travers des œuvres comme le « monument invisible » de Sarrebrück (*2146 pierres, monument contre le racisme*, 1993), le monument contre le fascisme de Hambourg (1986-1992), et le « monument vivant » de Biron (1996). Cf. Abela *et al.* 1994 ; Gerz 1996.

BIBLIOGRAPHIE

- Abela, Emmanuel, Sylvie Brugnon, Bruno Chibane et al.
1994 *Jochen Gerz : fragments*. Strasbourg, Limelight-Éditions Ciné-Fils.
- Andrieux, Jean-Yves
1992 *Le Patrimoine industriel*. Paris, PUF (« Que sais-je ? »).
- Auroux, Sylvain
1990 *Barbarie et Philosophie*. Paris, PUF.
- Babelon, Jean-Pierre & André Chastel
1994 *La Notion de patrimoine*. Paris, Liana Levi (1^{re} éd. 1980).
- Barbe, Noël
2003 « Actions patrimoniales », *Les Nouvelles de l'Archéologie* 93 : 5-7.
- Belhoste Jean-François & Paul Smith, eds
1997 *Patrimoine industriel : cinquante sites en France*. Paris, Éditions du Patrimoine (« Images du patrimoine »).
- Bergeron, Louis
1992 « L'âge industriel », in Pierre Nora, ed., *Les Lieux de mémoire*. III : *Les France*, 3. *De l'archive à l'emblème*. Paris, Gallimard : 131-161.
- Bergeron, Louis & Gracia Dorel-Ferré
1996 *Le Patrimoine industriel : un nouveau territoire*. Paris, Éditions Liris.
- Bourdieu, Pierre
1982 *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris, Fayard.
- Cardon, Dominique, Jean-Philippe Heurtin & Cyrille Lemieux
1995 « Parler en public », *Politix* 31 : *Parler en public (2) : Dispositifs contemporains* : 5-19.
- Cartier, Claudine & Étienne Poncelet
1994 « Le patrimoine industriel », *Monumental* 6 : 7-14.
- Certeau, Michel de
1990 *L'Invention du quotidien*. I : *Arts de faire*. Paris, Gallimard (1^{re} éd. 1980).
- Certeau, Michel de, avec la collab. de Dominique Julia & Jacques Revel
1994 « La beauté du mort : le concept de "culture populaire" », in Michel de Certeau, *La Culture au pluriel*. Paris, Christian Bourgois : 45-72 (1^{re} éd. 1970).
- Charasse, David & Gérard Noiriel
1986 « Lorraine du Nord et anthropologie industrielle en France : bilan provisoire », *Anthropologie et Sociétés* 10 (1) : 11-31.
- Charasse, David & Jean-Luc Deshayes
1988 *Crise des rites, rites de la crise dans les mines et la sidérurgie lorraine*. Paris, Ministère de la Culture, Mission du patrimoine ethnologique (« Rapport de recherche »).
- Chevallier, Denis, ed.
1991a *Savoir-faire et pouvoir transmettre. Transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
1991b « Savoir-faire », n° spécial de *Terrain* 16.
- Cheyronnaud, Jacques
1986 *Mémoires en recueil. Jalons pour une histoire des collectes musicales en France*. Montpellier, Office départemental d'action culturelle de l'Hérault.
2002 *Musique, politique, religion. De quelques menus objets de culture*. Paris, L'Harmattan.
- Choay, Françoise
1999 *L'Allégorie du patrimoine*. Paris, Éditions du Seuil (1^{re} éd. 1992).
- Da Costa, Dominique & Jean-Luc Deshayes
À paraître « Discours patrimoniaux et discours sur la reconversion dans le bassin de

- Longwy : une mise en correspondance », in Jean-Louis Tornatore & Jean-Yves Trépos, eds, *Des reliefs investis : contributions à une anthropologie de l'activité patrimoniale*. Sarreguemines, Éditions Pierron.
- Davallon, Jean
1991 « Produire les hauts lieux du patrimoine », in André Micoud, ed., *Des hauts lieux : la construction sociale de l'exemplarité*. Paris, Éditions du CNRS : 85-102.
1999 *L'Exposition à l'œuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*. Paris, L'Harmattan.
- Davallon, Jean, ed.
1986 *Claquemurer, pour ainsi dire, tout l'univers. La mise en exposition*. Paris, Éditions du Centre Georges-Pompidou.
- Deluze, Jean-Marc & Catherine Roth
À paraître « Mine-image et réalité du travail souterrain. Une controverse muséographique au Musée du bassin houiller lorrain (1992-1998) », in J.-L. Tornatore & J.-Y. Trépos, eds, *Des reliefs investis. Contributions à une anthropologie de l'activité patrimoniale*. Sarreguemines, Éd. Pierron.
- Desvallées, André
1983 « Le patrimoine industriel : conservation et usages », in Séminaires de l'École du Louvre, *Science, technique et industrie. Un patrimoine, des perspectives*. Paris, La Documentation française : 83-88.
- Dodier, Nicolas
1995 *Les Hommes et les machines : la conscience collective dans les sociétés techniciennes*. Paris, Métailié.
- Elias, Norbert
1993 *Engagement et Distanciation. Contributions à une sociologie de la connaissance*. Paris, Fayard (1^{re} éd. 1983).
- Gerz, Jochen
1996 *La Question secrète : le monument vivant de Biron*. Arles, Actes Sud.
- Guillaume, Marc
1980 *La Politique du patrimoine*. Paris, Galilée.
- Hainard, Jacques
1985 « Le musée, cette obsession... », *Terrain 4* : 106-110.
- Hartog, François & Gérard Lenclud
1993 « Régimes d'historicité », in Alexandre Dutu & Norbert Dodille, eds, *L'État des lieux en sciences sociales*. Paris, L'Harmattan : 18-28.
- Hartog, François
2003 *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Paris, Éditions du Seuil.
- Hirschman, Albert
1995 *Défection et prise de parole. Théorie et applications*. Paris, Fayard (1^{re} éd. 1970).
- Jamin, Jean
1985 « Les objets ethnographiques sont-ils des choses perdues ? », in Jacques Hainard & Roland Kaehr, eds, *Temps perdu, temps retrouvé. Voir les choses du passé au présent*. Neuchâtel, Musée d'ethnographie : 51-74.
- Kollmann, Virginie & Michel Valière
1992 *Le Patrimoine industriel*. Poitiers, Agence de coopération ABCD Poitou-Charente mémoire d'images (« Libre accès »).
- Lequin, Yves & Jean Métral
1980 « À la recherche d'une mémoire collective : les métallurgistes retraités de Givors », *Annales ESC* 35 (1) : 149-166.
- Leveratto, Jean-Marc & Fabrice Montebello
2001 « Faire l'histoire des hommes du fer », in Alban Bensa & Daniel Fabre, eds, *Une histoire à soi : figurations du passé et localités*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme : 45-69.
- Lextrait, Fabrice, avec la collab. de Marie Van Hamme et Gwenaëlle Groussard
2001 *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... : une nouvelle*

époque de l'action culturelle. Rapport à Michel Duffour, Secrétariat d'État au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle. Paris, Ministère de la Culture.

Melot, Michel

1999 « Le monument à l'épreuve du patrimoine », *Cahiers de médiologie 7 : La confusion des monuments : 7-19*.

Micoud, André

1996 « Musée et patrimoine : deux types de rapport aux choses et au temps », *Hermès 20* : 115-123.

Mioche, Philippe & Denis Woronoff

1995 « Le patrimoine sidérurgique en Lorraine : un enjeu d'avenir » [Rapport de mission d'expertise pour la conservation et la valorisation d'un haut fourneau lorrain, à la Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine, Metz], *L'Archéologie industrielle en France 27* : 8-20.

Noiriel, Gérard

1986 « Le pont et la porte : les enjeux de la mémoire collective », *Traverses 36* : 98-102.

Palumbo, Bernardino

2000 « Poétique de l'histoire et de l'identité dans une ville de Sicile orientale », in Daniel Fabre, ed., *Domestiquer l'histoire : ethnologie des monuments historiques*. Paris, Éditions de la MSH : 33-54.

Le Patrimoine industriel...

1996 *Le Patrimoine industriel, pour quoi faire ? : acteurs et destinataires*, numéro hors série de *L'Archéologie industrielle en France*. Actes du 11^e colloque national sur le patrimoine industriel, Trégastel, 5-7 oct. 1994. Paris, CILAC.

Peroni, Michel

2001 « Ce qui reste de la mine dans la région stéphanoise. La mine faite objet, la mine faite sujet », in Alban Bensa & Daniel Fabre, eds, *Une histoire à soi : figurations du passé et localités*. Paris, Éditions de la MSH : 251-277.

Pomian, Krzysztof

1987 *Collectionneurs, amateurs et curieux : Paris, Venise, XVI^e-XVIII^e siècle*. Paris, Gallimard.

Poulot, Dominique

1997 *Musée, nation, patrimoine, 1789-1815*. Paris, Gallimard.

Ricoeur, Paul

2000 *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Éditions du Seuil.

Riegl, Alois

1984 *Le Culte moderne des monuments : son essence et sa genèse*. Paris, Éditions du Seuil (1^{re} éd. 1903).

Roux, Emmanuel de, avec la collab. de Claudine Cartier

2000 *Patrimoine industriel*. Paris, Éditions du patrimoine-Éditions Scala.

Séminaires de l'École du Louvre

1983 *Science, technique et industrie : un patrimoine, des perspectives*. Paris, La Documentation française

Star, Susan Leigh & James R. Griesemer

1989 « Institutional Ecology, "Translations" and Boundary Objects : Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-1939 », *Social Studies of Science 19* : 387-420.

Thévenot, Laurent

1985 « Les investissements de forme », *Cahiers du Centre d'études de l'emploi 29 : Conventions économiques* : 21-71.

1994 « Le régime de familiarité. Des choses en personne », *Genèses 17* : 72-101.

Tornatore, Jean-Louis

2000 « Le patrimoine comme objet-frontière », in *De la connaissance à la gestion du patrimoine*. Rencontres entre Parcs naturels régionaux et services de la direction de l'Architecture et du Patrimoine, La Roche-Guyon, 17-18 mars 1999. Paris, PNR de

France-Ministère de la Culture et de la Communication-Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement : 21-24.

2004 « Éléments d'histoire culturelle d'un haut fourneau lorrain. Chronique patrimoniale », in Jean-François Belhoste *et al.*, eds, *Autour de l'industrie : histoire et patrimoine. Mélanges en l'honneur de Denis Woronoff*. Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

À paraître « Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale », *Questions de communications*.

Trépos, Jean-Yves

2001 « La circulation de la confiance dans les dispositifs d'expertise : une pragmatique sociologique », in Francis Aubert, Jean-Pierre Sylvestre & Institut national de la recherche agronomique, eds, *Confiance et rationalité*. Actes du Colloque de Dijon, 5-6 mai 1999. Paris, Éditions de l'INRA : 173-184.

2002 « L'expertise comme équipement politique de la société civile », *Questions de communication 2* : 7-18.

À paraître « Le dialecte au musée des ventres pleins ? », in Jean-Louis Tornatore & Jean-Yves Trépos, eds, *Des reliefs investis. Contributions à une anthropologie de l'activité patrimoniale*. Sarreguemines, Éditions Pierron.

Woronoff, Denis

1989 « L'archéologie industrielle en France : un nouveau chantier », *Histoire, économie et société 3* : 447-458.

Filmographie

Graff, Emmanuel & Isabel Gnaccarini

1992 *Sous le gueulard, la vie...*, documentaire, 48 mn. Lausanne.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Jean-Louis Tornatore, *Beau comme un haut fourneau. Sur le traitement en monument des restes industriels*. — À partir de la scène de mise en patrimoine d'une machine sidérurgique, un haut fourneau de « l'ancienne » Lorraine industrielle, cet article propose une analyse des conditions d'émergence et de stabilisation d'une catégorie patrimoniale récente, le patrimoine industriel, autrement dit du traitement en monument des restes de la seconde industrialisation. La patrimonialisation de tels restes est tout entière déterminée par l'évaluation de leur « comportement » aux différentes étapes de la « chaîne patrimoniale » – connaissance/conservation/valorisation – qui instruit le monument historique. Pour autant ce processus contribue en retour à la mise en question de ce mode de traitement et à l'invention de nouvelles stratégies culturelles.

Jean-Louis Tornatore, *Beautiful like a Blast Furnace: On Treating Industrial Vestiges like Monuments*. — A blast furnace in « formerly » industrialized Lorraine is being presented as a monument belonging to France's national heritage. The conditions are analyzed for the emergence and stabilization of a recent category for classifying what remains from the second wave of industrialization as part of this heritage. This process is fully determined by assessing the object's « behavior » during various stages (knowledge, conservation, treasuring) in the « patrimonial chain » leading to its classification as a historical monument. In feedback, this process leads us to raise questions about handling such sites in this way and inventing cultural strategies.